5 heures du matin — ÉDITION DE PARIS — 5 heures du matin

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 1 an
Seine, S.-et-O. 8 » 15 50 30 »
France, colonies 9 » 16 50 32 »
Etranger ..... 10 » 18 » 35 »
TÉLÉPHONE
Administ. Gut. 01.-67-01.74-01.75
Rédaction Gut. 01.76-01.77-01.78
Stéphen PICHON
DIRECTEUR POLITIQUE

Le Petit Journal

SAMEDI 20 OCTOBRE
Le Numéro 10 Centimes
SAINT AURÉLIEN
55me ANNÉE — 1917 — N° 20.021
61, rue Lafayette, Paris (9e)

AUX HÉROS DE L'AIR LA PATRIE RECONNAISSANTE

L'AVIATION triomphante

Il y a deux ans, jour pour jour, je disais dans ce journal que notre effort militaire devait se porter sur l'aviation, et qu'il fallait, sans craindre d'exagérer, la développer au delà des limites vraisemblables. Construction de rapides et nombreux avions ; éducation de pilotes et d'observateurs ; constitution d'une puissante flottille aérienne. Certes, on a fait beaucoup, mais on a eu peur de faire trop : et, ainsi qu'il m'est arrivé trop souvent, je fus incomplètement compris et écouté.

Mais il ne s'agit pas de récriminer sur le passé. Ne nous lamentons pas sur ce qui aurait pu et dû être fait. Il est peu viril de s'appesantir sur la critique des vieilles choses. Cherchons plutôt à voir ce qui, à l'heure présente, est possible et faisable.

Or, aujourd'hui, toutes les expériences militaires démontrent, avec une évidence lumineuse, que l'aviation est une arme magnifique, qu'elle sert à tout : à l'offensive, par les reconnaissances et les bombardements ; à la défensive, par les bombardements et les reconnaissances.

Supposons un instant le problème résolu, et imaginons une aviation française quatre fois plus puissante qu'elle n'est en octobre 1917. Admettons que d'ici à six mois nous ayons construit dix mille avions ; que les Anglais en aient produit autant, et les Américains deux fois plus, est-il possible que les Allemands fournissent un pareil effort ? Où trouveraient-ils des matières premières, une main-d'œuvre, des pilotes en nombre suffisant pour cette colossale entreprise ?

Alors, si nous et nos alliés nous le voulons bien, nos ennemis seront en état d'infériorité éclatante. Fatalement, inexorablement, n'étant plus maîtres de l'air, ils seront forcés de reculer devant ces flottes aériennes qui les écraseront par le nombre. De fait, comme on le sait maintenant, il n'y a que l'avion qui puisse victorieusement s'opposer à l'avion. Les aviateurs, pouvant s'élever à une hauteur de plus de cinq mille mètres, n'ont plus à craindre que les avions de chasse. Que nos avions de chasse soient dix fois plus nombreux que les avions de chasse allemands, et les avions allemands ne pourront même plus sortir. Ils feront comme les cuirassés de la flotte allemande qui restent dans le port, pour ne pas affronter la flotte franco-anglaise quatre fois plus nombreuse. Il n'y a pas, dans l'atmosphère, de tranchées et de redoutes derrière lesquelles peuvent s'abriter quelques mitrailleuses. Sur terre, cinq cents hommes résolus, avec des mitrailleurs habiles, et profitant du terrain, peuvent tenir tête à un corps d'armée, au moins pendant quelques heures. Mais, dans l'air, il suffit d'être plus nombreux et plus audacieux.

Plus audacieux, nos hardis pilotes le sont déjà. Plus nombreux, c'est très possible, si nous le voulons.

Mais le voulons-nous ?

Je n'ignore pas que les difficultés sont énormes. Rien n'est simple que sur le papier. Le recrutement des bons pilotes n'est pas commode. Il faut d'immenses ateliers de construction : l'industrie privée aura besoin d'être encouragée, aidée. Mais, enfin, quelle que soit la somme engagée, ce sera une économie merveilleuse que nous épargner six mois de guerre, même au prix d'une débauche de machines aériennes.

On ne s'imagine pas, dans les endroits paisibles, l'état de démoralisation et d'énervement que provoque, sur une troupe cantonnée dans les secondes et troisièmes lignes, un bombardement ininterrompu venant d'un adversaire presque invisible et inattaquable. A condition que ce bombardement soit intense et sans intermittence, ce qui ne s'obtient qu'avec un grand nombre de machines bien armées et bien pourvues, l'effet est sûr. Au bout de quelques jours, les plus solides troupes ne peuvent plus se ravitailler ni vivre en plein jour. Elles perdent toute confiance, et n'offrent plus qu'une résistance médiocre.

C'est par la maîtrise de l'air que se décidera la victoire. La cinquième arme sera celle du triomphe final. N'hésitons donc pas à faire les sacrifices nécessaires.

Mais, pour faire ce grand effort, difficile, coûteux, il faut résolument renoncer aux vieilles habitudes militaires qui ne donnent pas à l'aviation la place prépondérante qu'elle a conquise.

Les batailles du passé nous enseignent mal la marche à suivre. A l'heure présente, les tactiques et les stratégies des vieux temps nous mettraient dans une mauvaise voie. Austerlitz et Waterloo sont aussi démodées que Bouvines et Malplaquet, voire même que Pharsale et le siège de Troie. A une guerre nouvelle, il convient d'adapter des méthodes nouvelles, qu'il faut sans timidité et sans arrière-pensée mettre en œuvre.

« Respectons les traditions ; mais sachons les jeter à bas quand elles nous arrêtent au seuil de la victoire. »

Jamais nous n'aurons assez d'avions : jamais nous n'aurons assez de pilotes.

Charles RICHET.

Deux avions boches abattus par des autos-canons

Dans la journée du 16 octobre, deux avions allemands ont été abattus par la 51e section d'autos-canons.

Guynemer au Panthéon

La Chambre décide cet hommage au jeune héros

La Chambre s'est associée hier au deuil national de la mort de Guynemer par un court débat pour inviter le gouvernement à inscrire le nom de Guynemer parmi nos gloires au Panthéon.

M. Lasies, l'initiateur du projet ; M. Paté, rapporteur de la commission ; M. J.-L. Dumesnil, au nom du gouvernement, ont

Guynemer

tour à tour magnifié le jeune héros ; mais il faut lire la lettre qu'a écrite sur lui le lieutenant Raymond, et surtout la page du commandant Brocard, qui a fait passer un frisson à la Chambre.

Voici le texte voté par la Chambre :

« La Chambre invite le gouvernement à faire mettre au Panthéon une inscription destinée à perpétuer la mémoire du capitaine Guynemer, symbole des aspirations et des enthousiastes de l'armée et de la nation. »

M. Lasies, auteur de la proposition, rappelle tout d'abord que l'escadrille n° 3, dite « des Cigognes », à laquelle appartenait Guynemer et que nos ennemis connaissent bien, compte aujourd'hui 22 tués ou disparus et 23 blessés. Sur les six chefs qu'elle a eus, trois ont été tués, trois ont été blessés.

Deux lettres émouvantes

Puis, au milieu de l'émotion de la Chambre, il donne lecture des lettres que voici, que lui ont adressées le lieutenant Raymond, commandant actuel de l'escadrille, et l'ancien commandant de celle-ci, le commandant Brocard, actuellement chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique.

Voici la lettre du lieutenant Raymond, commandant l'escadrille numéro 3 :

Ayant l'honneur de commander l'escadrille numéro 3 en l'absence du capitaine Heurteaux, retenu à l'hôpital par sa dernière blessure, je tiens à vous remercier au nom des rares « cigognes » survivantes de ce que vous faites pour la mémoire du capitaine Guynemer.

Il était notre ami et notre maître, notre fierté et notre pavillon. Sa perte est la plus cruelle de toutes celles, si nombreuses, hélas ! qui ont éclairci nos rangs.

Croyez bien cependant que notre courage n'a pas été abattu avec lui. Notre revanche victorieuse sera dure et inexorable.

Puisse la grande âme de Guynemer rencontrer souvent nos cocardes dans le ciel de la bataille pour que nous conservions toujours la flamme qu'il nous a laissée.

Veuillez agréer, mon capitaine, l'expression de mes sentiments très respectueux.

RAYMOND.

Voici celle du commandant Brocard :

Paris, le 15 Octobre 1917.

Monsieur le député et cher camarade,

Je suis très ému de la pensée que vous avez eue de consacrer la gloire du capitaine Guynemer en demandant au pays de lui accorder les honneurs du Panthéon.

Tous nous y avons songé, frappés par cette idée que seule sa coupole avait assez d'envergure pour abriter de telles ailes.

Le cher enfant est tombé face à l'ennemi, frappé d'une balle à la tête, en plein triomphe.

Il m'avait juré quelques jours auparavant que les Allemands ne l'auraient pas vivant.

Sa chute héroïque n'est pas plus glorieuse, certes, que la mort de l'artilleur tombé sur sa pièce, du fantassin tué en plein assaut, celle plus douloureuse du soldat enlisé dans la boue.

Mais, depuis plus de deux ans, tous l'ont vu au-dessus de leurs têtes sillonner tous les ciels, ceux des beaux soleils comme ceux des plus sombres tempêtes, portant dans ses pauvres toiles une part de leurs rêves, de leur foi dans le succès et tout ce que leur cœur avait de confiance et d'espoirs.

C'est pour eux, sapeurs, artilleurs, fantassins, qu'il s'est battu avec tout l'acharnement de sa haine, toute l'audace de sa jeunesse, toute la joie de ses triomphes.

Sûr que la lutte lui serait fatale, mais certain qu'à bord de son oiseau de guerre il sauvait des milliers d'existences, voyant naître à son image des combattants comme lui, il est resté fidèle à son sacrifice, qu'il avait fait longtemps d'avance et qu'il a vu venir avec calme.

Soldat modeste, mais conscient de la grandeur de son rôle, il avait les qualités, filles du sol qu'il a si bien défendu : la ténacité, la persévérance dans l'effort, l'insouciance du danger, auxquelles il joignait le cœur le plus généreux.

Sa courte existence n'a connu ni les amertumes, ni les souffrances, ni les désillusions.

Du lycée, où il apprenait son histoire de France, et qu'il n'a quitté que pour écrire une page de plus, il est allé à la guerre ses yeux volontaires fixés sur le but tracé, poussé par je ne sais quelle force mystérieuse que j'ai respectée comme on respecte la mort ou le génie.

Guynemer n'a été qu'une idée puissante dans un corps assez frêle, et j'ai vécu près de lui avec la douleur secrète de savoir qu'un jour l'idée tuerait l'enveloppe.

Pauvre petit ! Tous les enfants de France qui lui écrivaient chaque jour, dont il était le merveilleux idéal, ont vibré de toutes ses émotions, vécu toutes ses joies et souffert de tous ses dangers.

Il restera pour eux le modèle vivant des héros dont ils ont connu l'histoire. Son nom court sur toutes leurs lèvres, et ils l'aiment comme on leur a appris à aimer les gloires les plus pures de notre pays.

Monsieur le député, demandez que le Panthéon soit sa dernière demeure, où l'ont déjà placé les mères et les enfants.

Ses ailes protectrices n'y seront point déplacées, et, sous le dôme où dormaient ceux qui nous ont donné notre patrimoine, elles seront le symbole de ceux qui nous l'ont gardé...

Commandant BROCARD.

La Chambre coupe, à plusieurs reprises la lecture de ces lettres, d'applaudissements unanimes.

M. Lasies ajoute :

— L'hommage que nous rendons au capitaine Guynemer sera un hommage rendu à la plus héroïque des armées, à la plus stoïque des nations, par un Parlement qui depuis trois ans, j'ai la loyauté de l'affirmer, fit tant d'efforts pour se montrer digne de l'une et de l'autre.

Messieurs, recueillons-nous un instant et par un vote unanime répondons à la grande voix des morts qui, des tombes et des airs, nous fait entendre un fier *alleluia* d'espérance et de victoire.

On applaudit longuement sur tous les bancs. Puis, en quelques mots, M. Henry Paté, rapporteur, associe la commission de l'armée aux éloquentes paroles de M. Lasies.

M. J.-L. Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation, apporte à la tribune l'adhésion pleine et entière du gouvernement à la proposition :

— Les mesures qui ont été prises pour graver le nom du capitaine Guynemer sur les tables de gloire du Panthéon. (Applaudissements.)

Mais déjà l'enfant héroïque que pleurent la nation et l'armée est entré tout droit dans l'immortalité. (Vifs applaudissements.) Il y est entré parmi les plus grands, parmi ceux qui à travers les siècles sont morts pieusement pour la patrie. Guynemer tenait déjà à tous les fils indestructibles dont est tissée notre histoire nationale. Demain, nous l'honorerons sous les voûtes du Panthéon. Aujourd'hui, il repose sous la voûte du ciel, sur cette terre sillonnée de tranchées où dorment tous ceux que nous associons dans un même hommage, tous ces héros obscurs, parfois anonymes, qui paient chaque jour du suprême sacrifice le rachat du sol de la patrie et qui, par leur deuil et leur gloire, lèguent à la France le plus magnifique trésor d'honneur qu'un peuple ait jamais possédé. (Applaudissements.)

M. J.-L. Dumesnil rappelle alors les deux magnifiques citations qui résument la vie de Guynemer : celle qui lui fut décernée en juin 1917 quand il reçut la rosette de la Légion d'honneur et celle par laquelle le général Anthoine, au lendemain de sa mort, rappelait la carrière glorieuse de ce « héros légendaire ».

Vote par acclamation

Et, tandis que les applaudissements crépitent sur tous les bancs, le sous-secrétaire d'Etat ajoute :

— Messieurs, demain samedi 20 octobre, dans toutes les écoles d'aviation de France, un hommage sera rendu au capitaine Guynemer, à la même heure, devant le front des troupes, devant ceux qui se préparent à suivre ses traces.

Aucun symbole ne peut être plus glorieux que cette mémoire, aucun exemple ne peut être plus grand. (Applaudissements.)

J'en aurai terminé quand j'aurai dit — et ceci n'est-il pas encore un hommage à Guynemer — que pour amener à son maximum de rendement notre flotte aérienne, aucun effort ne sera oublié, aucune négligence ne sera tolérée, tout obstacle sera brisé.

M. Paul Deschanel met alors aux voix la proposition de résolution. Elle est adoptée par la Chambre dressée debout tout entière, ou presque, dans une acclamation unanime qui se prolonge durant quelques instants.

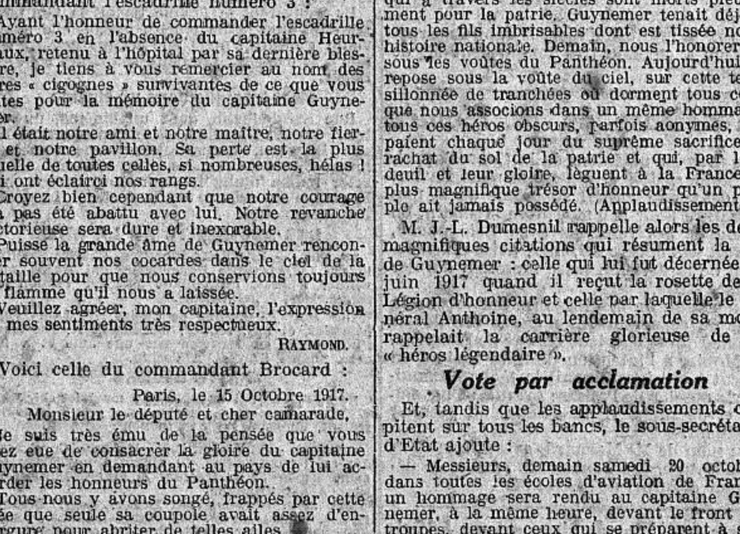

Le « Vieux-Charles », l'avion de Guynemer, est, depuis hier, dans la Cour des Invalides

DE PETROGRAD à Moscou

TRANSFERT ENVISAGÉ

Petrograd, 19 Octobre. — En présence de la nouvelle situation stratégique qui englobe Petrograd dans la zone des armées, le gouvernement prend des mesures pour l'évacuation prochaine de la capitale.

Le gouvernement se rendra probablement à Moscou où il s'installera au Kremlin. C'est là que siégera sans doute l'Assemblée Constituante pour laquelle un local a déjà été retenu dans la capitale moscovite.

L'évacuation des organes gouvernementaux n'aura pas un caractère de précipitation. C'est ainsi que l'Avant-Parlement tiendra sa première séance, comme il était prévu, à Petrograd. Le gouvernement y exposera la raison de son transfert à Moscou.

Reval est déjà évacué

Petrograd, 16 Octobre. — (Retardée dans la transmission). — L'évacuation de Reval a été commencée en présence de la menace que le débarquement allemand crée pour la ville.

La plupart des habitants quittent la ville et se rendent à l'intérieur de la Russie.

L'île de Moon aux Allemands

Genève, 19 Octobre. — Le communiqué allemand du 18 octobre, 19 heures 30, dit que l'île de Moon a été prise aux Russes.

« L'île de Moon, située entre l'île d'Œsel et le continent, a été prise à la suite d'une attaque exécutée par nos forces de terre et de mer. »

Deux torpilleurs allemands coulés

Petrograd, 19 Octobre. — (Officiel.) — *Pendant le combat du 17 octobre, au sud du Moon-Sund, nous avons constaté que quelques obus de nos cuirassés ont atteint les dreadnoughts ennemis. Deux chalutiers ennemis ont été coulés par nos feux.*

(18 Octobre). — *Dans la région de Moon-Sund, deux torpilleurs ennemis ont fait explosion sur nos barrages de mines et ont coulé. L'amiral Bakhireff, qui commandait pendant le combat un détachement de navires, signale la vaillante conduite de tous ceux qui ont pris part au combat.*

La flotte allemande comprenait 10 dreadnoughts et 10 croiseurs

Les forces allemandes qui ont participé aux opérations ne sont pas inférieures à 10 dreadnoughts (de deux types nouveaux, Kaiser et Kœnig), près de 10 croiseurs, 50 torpilleurs parmi lesquels 20 nouveaux du type Novik, 8 à 10 sous-marins, une grande quantité de chalutiers et autres vaisseaux auxiliaires, des transports et des hydravions.

Dans la soirée du 18 octobre, nous avons appris que le 17 octobre, vers midi, après avoir bombardé le littoral de l'île Dago, l'ennemi a commencé à débarquer dans l'île, dans la région du village de Serre.

D'après les renseignements reçus, près de 11 torpilleurs ennemis ont passé la nuit du 17 au 18 octobre dans la rade de Konivast sur le littoral oriental de l'île de Moon.

Deux secteurs particulièrement intéressants

Si on compare les renseignements donnés par les dépêches officielles allemandes avec ceux des communiqués anglais et français, les uns complétant ce que disent les autres, on voit que deux secteurs doivent plus particulièrement fixer l'attention, et il n'y a pas lieu de s'en étonner : le premier est celui qui s'étend du moulin de Laffaux à la région de Braye-en-Laonnois, au nord-est de Soissons ; le second est celui qui, de la position de Passchendaele, rejoint la forêt d'Houthulst, au nord-est d'Ypres.

En ce qui concerne le premier, on sait que jusqu'ici nous n'avons pas pris possession de la crête militaire du plateau nord de l'Aisne, dans la portion comprise entre le village d'Allemant et la ferme de Panthéon. L'ennemi est toujours maître de toute la partie du plateau traversée, depuis le moulin de Laffaux jusqu'à la retombée sur la vallée de l'Ailette, par la route de Soissons à Laon. Dans cet intervalle, large de 7 kilomètres, nous ne possédons ni le haut des pentes, ni les vues sur l'Ailette. C'est là que se trouve l'épanouissement du plateau qui porte les points principaux de la ferme de l'Ange gardien et de celle de la Malmaison, avec les ruines de l'ancien fort. Nous y exécutons des préparations d'artillerie, à la suite desquelles nos reconnaissances opèrent des destructions dans les lignes ennemies et en ramènent des prisonniers. Ceci peut être le commencement d'actions plus importantes, si le temps et l'état du terrain permettent de les entreprendre.

En ce qui concerne le second secteur, il est parfaitement clair que l'armée anglaise a tout intérêt à s'emparer de Passchendaele et à progresser ensuite vers le nord, en tenant les hauteurs, dans la direction de Westroosebeke. Il faut remarquer que, dans cette partie, l'orientation du front d'attaque n'est plus parallèle à celle de la zone élevée, comme elle l'était de Passchendaele à Gheluvelt. Les deux directions sont au contraire à peu près perpendiculaires l'une à l'autre. Mais, de la partie culminante se détachent des positions transversales, séparées par des vallons. Les Allemands occupent celles qui de Passchendaele aboutissent à l'éperon de Keiberg, vers le sud-est.

D'autre part, entre Passchendaele et la forêt d'Houthulst, ils tiennent, sur les pentes, un terrain un peu plus élevé et par conséquent moins détrempé que celui occupé par les Anglais en avant de Poelcappelle. Il n'en est pas moins vrai que la direction de la ligne culminante est maintenant *fichante* par rapport au front anglais, et par conséquent moins dure à enlever que les positions précédentes, dès que la pluie cessera de rendre le sol si difficilement praticable.

Général BERTHAUT.

SUR LE FRONT de l'Aisne

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

19 Octobre, 14 heures.

A la suite d'une préparation d'artillerie particulièrement efficace, toute une série d'opérations de détail nous a permis de pénétrer dans les organisations allemandes de la région moulin de Laffaux-Braye-

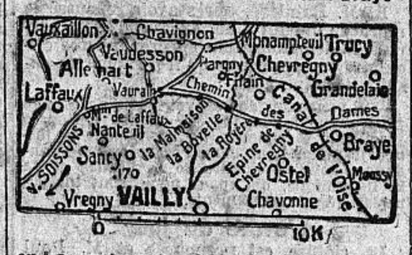

en-Laonnois, d'y opérer des destructions et de ramener une centaine de prisonniers appartenant à quatre divisions différentes.

Une tentative ennemie sur un de nos petits postes du saillant de Chevreux a échoué.

Entre la Miette et l'Aisne, nous avons exécuté un coup de main au cours duquel nous avons fait subir des pertes sérieuses à l'adversaire et capturé du matériel.

En Champagne, un de nos détachements, pénétrant dans les tranchées allemandes au nord du Casque, a poursuivi l'ennemi qui se retirait et, après un vif combat, est rentré au complet dans ses lignes.

Sur la rive droite de la Meuse, nous avons repoussé une tentative allemande au nord de Châtillon-sous-les-Côtes.

19 Octobre, 23 heures.

Activité marquée des deux artilleries en quelques points du front de l'Aisne, dans le secteur de Souain et sur les deux rives de la Meuse.

Vingt bombes sur Dunkerque

(Officiel français.) — *19 Octobre, 14 heures.*

La région de Dunkerque a reçu, dans la soirée d'hier, une vingtaine de bombes d'avions. Aucune victime n'a été signalée.

Deux Boches survolaient Belfort Ils sont descendus

Belfort, 19 Octobre. — Hier matin, vers 11 heures 15, un de nos avions, qui barrait la route aux avions allemands survolant la ville, livra combat à l'un d'eux et le descendit en quelques coups de mitrailleuse. L'appareil allemand s'effondra dans un jardin situé entre le faubourg Montbéliard et la rue Dauphin. Le pilote est peu grièvement blessé mais l'observateur a succombé en arrivant à l'ambulance où il avait été transporté.

CONSTANTIN OPÉRÉ

(*Du correspondant du* Petit Journal)

Genève, 19 Octobre. — L'ex-roi Constantin a subi hier après-midi une grave opération à la clinique du professeur Sauerbruck, à Zurich. L'état de l'ex-souverain serait des plus graves. — R.

Le général Baratier tué en première ligne

La fin glorieuse d'un compagnon d'armes de Marchand

Une douloureuse nouvelle arrive du front, qui annonce la mort glorieuse du général Baratier. L'écho en sera profond dans la France entière, qui se souvient des pages de gloire que le capitaine Marchand, aujourd'hui général et toujours aussi valeureux, et ses compagnons héroïques dont était le capitaine Baratier, écrivirent il y a vingt ans, à travers le continent africain, de notre Congo, aux bords du Nil, à Fachoda.

Le général de division Baratier est tombé dans les tranchées de première ligne.

Commandant un régiment de cavalerie au moment de la mobilisation, il eut la joie d'entrer l'un des premiers sur la terre d'Alsace dont il était originaire. Il affirma si vite et si brillamment ses hautes qualités militaires en pleine bataille de la Marne à laquelle il prit une part glorieuse, qu'il était nommé au commandement d'une division de cavalerie. Il montra les mêmes qualités lorsqu'il fut ensuite placé à la tête d'une division d'infanterie.

Au début de sa carrière militaire, le général Baratier avait pris part aux grandes expéditions africaines de 1890 à 1900. Il joua un rôle particulièrement important à la mission Marchand dans sa mémorable traversée du Congo au Nil. Ce fut lui qui eut l'honneur et le brillant mandat d'ouvrir la route à la colonne à travers le Bahr-el-Ghazal pour arriver à Fachoda.

On se rappelle les dramatiques péripéties de la mission qui lui fut alors confiée. Le capitaine Baratier partit le 12 janvier 1898 avec le lieutenant interprète Landervin et trente hommes pour descendre le Souch et rejoindre le Bahr-el-Ghazal. Dès les premiers jours il s'aperçut qu'il ne pourrait qu'à grand'peine nourrir ses hommes. Le 25 janvier, en effet, il n'avait plus de vivres. Les indigènes refusaient d'en fournir.

Du 29 janvier au 24 février, le capitaine Baratier et ses compagnons eurent à lutter contre des difficultés de tout genre pour trouver leur route à travers les marécages immenses où ils étaient constamment arrêtés par des barrages d'herbes et de roseaux. Ils durent coucher sur la vase sèche et arracher des herbes pour en manger les racines, car la chasse ne leur fournissait pas une nourriture suffisante. Ce fut le 24 février, après 44 jours d'efforts surhumains, que le capitaine Baratier conservant de son énergie indomptable ses compagnons put atteindre le Bahr-el-Ghazal, but de sa mission.

Au retour le capitaine Baratier eut la chance de sauver le lieutenant Largeau qui, chargé de reconnaître la région du Bahr-el-Honir, s'était égaré et était sur le point de succomber.

La reconnaissance des marais de Souch et du Bahr-el-Ghazal, effectuée par le capitaine Baratier, eut pour résultat de permettre à la mission Marchand de continuer sa route par un itinéraire connu et d'atteindre Fachoda.

Cet épisode de la carrière militaire du capitaine Baratier avait mis en relief les brillantes qualités de cet officier qui devait par la suite, et surtout au cours de la guerre actuelle, les affirmer d'une façon plus grandiose.

Pendant que son ancien chef et compagnon d'armes le général Marchand conduisait héroïquement à la victoire ses fidèles troupes noires et tombait grièvement blessé, Baratier, qui avait conquis rapidement les étoiles de général, se distinguait sur d'autres champs de bataille et se montrait le digne émule de son glorieux ami.

Le Ministère devant la Chambre

Il obtient 346 voix contre 74

Les amateurs d'émotion parlementaire ont été hier déçus. On avait annoncé un grand débat à la Chambre, une séance mouvementée et peut-être le ministère renversé. Les choses ont été plus calmes, comme d'ailleurs s'y attendaient les initiés, et le cabinet est sorti vainqueur d'un combat qui, d'ailleurs, n'a été ni bien long ni en somme bien ardent. Des interpellateurs, l'un, M. Bokanowski, a attaqué l'opposition et les autres, M. Ribeyre et M. Puech — surtout M. Puech — ont attaqué le gouvernement. M. Painlevé, rompant avec ses habitudes précédentes, avait écrit son discours et n'est monté qu'une seule fois à la tribune pour répondre en bloc aux orateurs.

Lorsque M. Laval l'a pris directement à partie, à propos de l'enquête qui a été faite sur les responsabilités de l'offensive du mois d'avril, M. Painlevé ne s'est pas départi de la règle qu'il s'était tracée : il n'a pas répondu à M. Laval.

A la fin de la discussion, le gouvernement a reçu l'appui du chef du groupe radical-socialiste, M. René Renoult ; et 346 voix contre 74 — ont écarté l'ordre du jour pur et simple repoussé par le gouvernement pour voter ensuite l'ordre du jour de confiance.

Deux tiers des socialistes ont voté contre le gouvernement, l'autre s'est abstenu.

Avant le débat, des bruits de démission parmi les ministres avaient couru. On va maintenant parler de remaniements.

LA SÉANCE

M. Paul Ribeyre est un jeune député. C'est à ce titre qu'il prend la parole. Il passe en revue un peu en zigzag toutes les questions qui préoccupent la Chambre.

— Il y a à cette heure sur le front, dit-il, des milliers d'hommes qui meurent pour la France ; il faut qu'on sache si ces héros ont un gouvernement digne d'eux.

Il reproche au cabinet à la fois la conduite de notre politique extérieure et l'indécision qui lui paraît présider à la politique intérieure.

— La France, dit-il, est émue par certains scandales, par certains procès. Il conviendrait que le gouvernement ait une attitude plus ferme, car il ne faudrait pas qu'on se servit de ces scandales pour tenter d'étouffer la République.

Il n'y a guère de débat sans que M. Jobert, député de Sens, intervienne. M. Jobert s'est un peu spécialisé dans le rôle d'une sorte de paysan du Danube qui dit leur fait aux puissants, à tous les puissants.

Il est souvent terrible, M. Jobert, et inconstitutionnel. Aussi voit-on M. Paul Deschanel l'écouter toujours attentivement, prêt à arrêter l'incartade prévue. Hier, M. Jobert a fait allusion à « l'esprit malfaisant qui depuis trois ans et plus... » M. Deschanel a dressé l'oreille et commencé la semonce, mais M. Jobert n'a pas insisté.

Après lui, M. Bokanowski a présenté la défense du cabinet et M. Lucien Dumont, en ne demandant que cinq minutes « montre en main » — et tirant sa montre du gousset il l'a placée devant lui sur la tribune — a souhaité en termes pittoresques un ministère d'hommes compétents.

Mais voici M. Puech, député de Paris. L'attaque est nette, vigoureuse. Il n'a confiance ni en M. Painlevé, ministre de la Guerre, ni en M. Painlevé, président du Conseil.

L'orateur reproche ensuite au président du Conseil de n'avoir pas tenu les promesses qu'il avait faites à la Chambre, au sujet des accusations portées contre M. Malvy.

— On vous a demandé : Qu'avez-vous fait ? Ce que vous avez fait, c'est un communiqué à la presse, qui prête à toutes les interprétations, c'est une audience solennelle que vous avez donnée en présence de votre garde des Sceaux à l'accusateur de M. Malvy, M. Léon Daudet.

En attendant, la calomnie continue, l'injure se déverse à plein bord, la situation s'aggrave. Voilà quelle est votre politique. D'aucuns, qui voteront pour vous, la trouveront peut-être bonne. Moi, je ne suis pas de ceux-là, je trouve votre politique mauvaise et je ne vous donne pas ma confiance.

On applaudit à l'extrême gauche et sur certains bancs à gauche.

On se demandait si d'autres orateurs n'allaient pas intervenir et passionner le débat.

M. Painlevé

Mais personne ne demandant la parole, M. Painlevé monte à la tribune. Le prési-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dent du Conseil a pris la précaution d'écrire son discours. Il s'exposera moins ainsi au danger que présente toujours l'improvisation devant un auditoire fiévreux et emporté. D'ailleurs, cette fois, la Chambre est exceptionnellement calme et si les socialistes n'avaient pas protesté parfois, surtout aux passages relatifs à la politique intérieure, c'est dans un calme presque complet qu'aurait parlé le président du Conseil.

— Si peu, déclare-t-il, que comptent les hommes à l'heure où nous sommes, celui sur lequel pèse la lourde responsabilité du pouvoir a droit, peut-être, à un débat clair et loyal. (Applaudissements.)

S'il doit succomber — comme certains le pressentent — que ce ne soit pas dans un conflit obscur, mais dans une bataille en plein soleil. (Très bien ! Très bien !)

S'il est condamné à mort, il a le droit de savoir pourquoi. (Applaudissements.)

M. Painlevé souligne les difficultés en présence desquelles il se trouva quand il forma, il y a un mois, son ministère : problème du ravitaillement et du fret, organisation du front contre toute surprise et contre les rigueurs de l'hiver, grèves dans les usines travaillant pour la défense nationale. Et cela, affirme-t-il, au moment où se déchaînaient les passions, au moment où s'engageaient des polémiques, dont certaines avaient l'allure de danses du scalp.

La restitution de l'Alsace-Lorraine

Puis, il définit nos buts de guerre tels qu'ils furent exposés dans la déclaration ministérielle qui a obtenu l'adhésion unanime de la Chambre :

— Nos buts de guerre — si l'on peut parler ainsi quand il s'agit d'une nation qui a sacrifié pendant quarante-quatre ans ses griefs les plus légitimes à la cause de la paix et de l'humanité — ils consistent uniquement à la restitution de notre droit. (Applaudissements.)

Ce langage, je l'ai toujours tenu depuis le début de la guerre, je le répète aujourd'hui. Quelle que soit la victoire des Alliés, la France ne revendiquera que son droit, le retour à la mère patrie de l'Alsace-Lorraine, et cette revendication nous avons le devoir de la faire sous peine d'accomplir un acte d'abdication et de servilité. (Vifs applaudissements.)

Pour atteindre ce but nous devons mener la guerre par tous les moyens avec toutes nos ressources : telle est la pensée qui doit orienter la politique de guerre du gouvernement.

Le front franco-anglais

Puis M. Painlevé ajoute :

— Jamais peut-être union complète sur les moyens de guerre ne fut réalisée plus que dans ces derniers jours entre l'Angleterre et nous : les détails ont été examinés en commun et résolus comme dans une seule armée.

Je n'oublie pas nos autres alliés. Mais si je parle particulièrement de l'Angleterre, c'est qu'elle est intimement liée à nous sur notre sol, c'est qu'elle y occupe un front soudé au nôtre...

— Mais inégal, interrompt à l'extrême gauche M. Claussat, aux protestations de presque toute la Chambre.

— Nous nous rapprochons, poursuit le président du Conseil, de l'idéal souhaitable à cet égard, et je me borne à signaler qu'en ce qui concerne l'extension du front anglais, des négociations sont en cours,— comme en ce qui concerne l'unité d'approvisionnement des Alliés, que poursuit M. Clémentel resté à Londres.

Comme à l'extrême gauche on murmure, M. Painlevé se tourne vers les socialistes :

— Personne ici, je pense, dit-il, ne suppose que ces renseignements réconfortants forment une diversion. Vous le savez tous ici : jamais je n'ai cherché dans un subterfuge un refuge commode ou un abri momentané.

On applaudit sur de nombreux bancs. La Chambre, qui jusqu'ici était froide et réservée, est peu à peu gagnée par le ton de sincérité du président du Conseil.

Celui-ci, cependant, poursuit :

— La semaine dernière, alors que j'étais en Angleterre, M. de Kuhlmann faisait sa déclaration retentissante, disant que jamais l'Allemagne ne céderait un pouce de ses territoires.

C'était le défi jeté à la France sur la question de l'Alsace-Lorraine.

Et le lendemain, M. Lloyd George, répondant au défi de l'Allemagne par un autre défi, généreux celui-là, disait que l'Angleterre serait debout aux côtés de la France tant que la France n'aurait pas reconquis l'Alsace-Lorraine. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.) Et le lendemain, c'étaient les Etats-Unis qui s'associaient à cette déclaration. (Nouveaux applaudissements.) Ne pensez-vous pas tous que de tels événements ont leur importance ?

Les scandales

Maintenant, M. Painlevé passe à la question de la politique intérieure.

— L'ordre et la confiance à l'intérieur sont un des éléments essentiels de la défense nationale. (Très bien ! Très bien !)

Pour maintenir cet ordre et cette confiance, il est indispensable que la justice suive son cours. (Applaudissements au centre.)

Rien ne serait plus dangereux qu'une intervention destinée à entraver l'action de la justice, ou la simple apparence que la justice ne serait pas libre. De la justice, de la lumière, partout, pour que le poilu du fond de la tranchée ait la certitude quand il tourne les yeux vers l'intérieur que tout est net dans la maison. (Vifs applaudissements.)

Pourquoi tant d'agitation quand le scandale est sous les yeux du juge ?

— Quel juge ? interroge M. Emile Favre à gauche.

M. Painlevé ne répond pas. Il affirme que le gouvernement, dans quelque affaire que ce soit, ne cherchera pas à étouffer quoi que ce soit, puis il rappelle les conditions dans lesquelles fut livrée à la publicité la lettre accusatrice de M. Léon Daudet.

A ce moment, M. Renaudel élève la voix à l'extrême gauche.

— Voyez, crie-t-il à M. Painlevé, les contradictions de votre politique :

Il y a deux jours vous refusiez l'interpellation, et aujourd'hui vous ouvrez le débat à la tribune. C'est là qu'est le véritable malaise. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

— Personne, réplique le président du Conseil, ne fera ni à ma conscience, ni à mon intelligence l'injure de croire que j'avais besoin d'une enquête pour être certain que les accusations portées contre mon ancien collaborateur, M. Malvy, n'étaient pas fondées. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

Personne ici, même parmi les plus hostiles à la politique de M. Malvy, n'a pu ajouter foi à ces accusations de trahison. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Quant aux sanctions que d'aucuns demandent contre M. Léon Daudet, M. Painlevé estime qu'il n'y a pas dans l'arsenal de nos lois d'action publique possible.

— Lors même, ajoute-t-il, que nous déciderions, aujourd'hui, de faire une autre loi, elle n'aurait pas d'effet rétroactif. Je demande à nos collègues d'y réfléchir avant de condamner le gouvernement.

Le cas est exceptionnel, mais il est un devoir pour le gouvernement en ce qui concerne demain. (Applaudissements.)

Certaines polémiques en ayant l'air de poursuivre des campagnes de justice poursuivent, en réalité, une campagne politique contre le régime. (Applaudissements.)

M. de Baudry d'Asson. — C'est faux.

Le président du Conseil. — Le gouvernement a le devoir de s'opposer par toutes les armes administratives en son pouvoir à la poursuite de telles campagnes. Et si ces armes administratives ne suffisaient pas, il aurait le devoir de recourir à la loi d'août 1914 contre tout journal, quel qu'il soit, qui risquerait, en jetant le trouble dans les esprits, de diminuer la force morale de la nation. (Applaudissements.)

Et M. Painlevé, après avoir repoussé le reproche qui lui a été adressé d'avoir préparé la démobilisation en prenant une circulaire sur les sursis qu'il a rapportée ensuite, termine ainsi :

— Si vous nous donnez votre confiance, notre programme sera pour la défense nationale jusqu'à la satisfaction du droit, pour la justice jusqu'au bout dans l'ordre et l'indépendance, pour la victoire de la France et de la République, qui, pour nous, sont inséparables. (Applaudissements.)

L'ordre du jour

La clôture est prononcée et M. Paul Deschanel donne lecture des deux ordres du jour qu'il a reçus comme sanction au débat. L'un est de M. Lucien Dumont, l'autre de M. Méquillet, qui est ainsi conçu :

La Chambre, considérant qu'une entente étroite entre les gouvernements alliés sur le terrain diplomatique et militaire peut seule ramener dans la victoire une paix durable ;

Considérant qu'il serait criminel de détourner de ce but essentiel l'effort du pays par l'exploitation de scandales qui pourraient menacer les institutions républicaines et l'unité nationale,

Comptant sur la justice pour accomplir rapidement et intégralement son œuvre,

Adresse aux armées de la République et aux armées alliées l'hommage de son admiration ;

Exprime sa confiance au gouvernement et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Comme à l'extrême-gauche, on réclame l'ordre du jour pur et simple, M. Painlevé se lève.

— Le gouvernement, dit-il, demande le vote de l'ordre du jour de M. Méquillet, et pose sur ce vote la question de confiance.

M. Laval attaque

On va voter, mais M. Laval, au nom des socialistes, indique pour quelles raisons ses amis et lui refuseront leur confiance au gouvernement.

— Nous n'avons pas, dit-il, confiance en M. Painlevé non pas seulement en tant que président du Conseil, nous n'avons plus confiance en lui comme ministre de la Guerre.

D'abord, pour la question des sursis. La sanction prise à l'égard du général Dupont qui semble être responsable du décret du 24 septembre rapporté depuis, n'est pas suffisante pour satisfaire la Chambre non plus que le décret qui a suivi.

M. Laval poussant son attaque continue en ces termes :

— A la suite de l'offensive du 16 avril et du début du comité secret, le gouvernement avait indiqué qu'une enquête serait ordonnée pour établir les responsabilités de certains chefs militaires qui avaient conduit l'offensive.

Est-il vrai, M. le président du Conseil, que les généraux Brugère, Foch et Gouraud ont été chargés par vous de faire cette enquête ? (Bruit à droite.)

Est-il exact que les généraux n'ont pas eu toute l'indépendance qui sied à des enquêteurs ?

Est-il exact que les conclusions qui avaient d'abord été favorables à certains généraux comme le général Mangin et comme le général Nivelle, sous certaines réserves, auraient été défavorables à certains autres ?

Est-il exact que la responsabilité du ministre de la Guerre pouvait être engagée dans les conclusions de l'enquête et que vous avez demandé que ces conclusions soient modifiées ?

A ces questions, M. Painlevé ne répond pas.

En terminant, M. Laval affirme qu'il y a entre les ministres de tels dissentiments de politique intérieure et de politique étrangère qu'il est impossible aux socialistes de voter pour le gouvernement.

L'appui de M. Renoult

Le débat est épuisé. Pourtant M. René Renoult, président du groupe radical-socialiste, apporte son appui au gouvernement :

— Je voterai l'ordre du jour de confiance parce que je considère qu'il serait souverainement injuste de méconnaître les grands services que M. Painlevé a rendus comme ministre de la Guerre. (Applaudissements.)

M. Labroue, ayant à ce moment mis en cause le chef du secrétariat du comité de guerre, M. Painlevé rend un hommage applaudi par toute la Chambre à cet officier, le commandant Heilbronner, qui occupe ces fonctions, et qui, fils d'Alsacien français, a eu un frère tué à la bataille de la Marne, a cinq beaux-frères au front et a été cité à l'ordre de l'armée.

Sur quoi on vote.

On écarte tout d'abord par 346 voix contre 74 l'ordre du jour pur et simple, puis on adopte à mains levées et à une très grande majorité l'ordre du jour de confiance de M. Méquillet.

Séance mardi.

Pour la Terre

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE FÉMININ

Tout récemment, je parlais de l'initiative de la Société des agriculteurs de France qui crée des bourses pour les orphelins de la guerre ; elle veut donner à ces jeunes abandonnés une instruction agricole complète et en faire des sous-officiers de l'armée laborieuse de demain.

C'est dans la même pensée que le ministre de l'Agriculture vient d'instituer à Rennes une école d'enseignement féminin.

Il y a quelques mois, l'Institut agronomique ouvrait ses portes aux jeunes filles qui voulaient se créer une situation dans la vie rurale et y diriger de grandes exploitations. Elles constitueront un état-major agronomique. L'école que le ministre vient de fonder à Rennes répond à des visées plus modestes. Elle formera des jeunes filles capables d'administrer leurs biens, de diriger une ferme, d'assurer la culture d'un domaine.

Elles sortiront de l'école avec un diplôme spécial et déjà beaucoup d'aspirantes se font inscrire pour l'obtenir.

Les efforts faits pour mettre en honneur l'enseignement féminin ne sont pas un essai administratif : ils ont pour raison d'être la volonté des familles qui veulent créer à leurs filles une situation lucrative et honorable. Au surplus, dans notre jeunesse des deux sexes il y a une poussée vers l'agriculture qui est bien faite pour nous rassurer.

H. GOMOT.

Les permissions agricoles

Le président du Conseil, ministre de la Guerre, a fait connaître à M. Jean Durand, président du groupe de la défense paysanne de la Chambre, que pour donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux demandes du groupe, il avait envoyé à MM. les généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon les dépêches suivantes :

1° Envoyer immédiatement en permissions agricoles de trente jours les agriculteurs des catégories suivantes :

Les récupérés du service armé de la loi du 20 février, les récupérés du service armé des classes 1913 et 1917, service armé. Toutefois pour ceux de ces derniers qui font partie des détachements en instance de départ aux armées, la durée de la permission sera calculée de manière à ne pas retarder le départ.

2° Les non-agriculteurs des catégories susvisées pourront être employés en équipes agricoles pendant la même durée principalement pour battages, sous même réserve en ce qui concerne la classe 1918.

3° Pour les hommes du service auxiliaire de toutes classes et pour les hommes du service armé n'appartenant pas aux catégories précédentes, appliquer, dans l'esprit le plus large, la circulaire 22,163 du 28 septembre.

Les prescriptions ci-dessus ne peuvent donner lieu à aucune traversée supplémentaire de France en Corse ou en Afrique et réciproquement.

PROPOS D'ACTUALITÉ

« Voilà bien l'Administration ! »

Je signalais ici ces jours derniers à MM. les ministres du Ravitaillement et de l'Agriculture quatre fermes de l'Eure auxquelles on avait enlevé brutalement, sans avis préalable, sans délai, sans égards d'aucune sorte, les prisonniers boches qui y travaillaient — et cela en pleine période de labours et de semailles.

Je leur demande la permission de leur en signaler aujourd'hui six autres, dans l'Yonne, qui se trouvent exactement dans le même cas.

Ces six fermes sont, chacune, d'une importance moyenne de 110 à 150 hectares. A la fin d'août, les propriétaires avaient obtenu quelques prisonniers allemands, avec promesse qu'on les leur laisserait pour les travaux d'automne.

« Pour ma part, m'écrit une des fermières, j'en avais quatre. J'étais satisfaite de mon équipe ; nos voisins aussi. Nous avions tous plusieurs hectares prêts pour les semailles. Je pensais commencer à semer lundi dernier 15 octobre. Mais je comptais sans l'administration qui, le dimanche 14, à 11 heures du matin, m'a fait savoir que tout le détachement devrait être parti le lendemain matin au premier train.

» Et je suis restée seule, par ce temps superbe, si favorable aux travaux des champs, seule avec 7 chevaux, 300 moutons et 15 vaches, du grain dans la grange et la batteuse inutile à côté... Et tous mes voisins partagent mon sort.

» Nous avons tous réclamé au préfet et au commandant du dépôt voisin, ajoute-t-elle. Mais on ne nous a pas répondu... »

Naturellement !...

Maintenant, vous me direz peut-être que les prisonniers ont sans doute été rappelés pour être employés à des travaux plus urgents. (Plus urgents que les labours et les semailles, en ce moment, je ne vois pas !...) Mais, attendez... La communication de notre fermière contient un post-scriptum.

« Je viens, m'écrit-elle, de recevoir une lettre du sous-officier qui gardait mes prisonniers et qui me dit : « Nous sommes bien rentrés au dépôt, et nous ne sommes pas les seuls : il en rapplique de tous les côtés. Je ne sais pas ce qu'on veut faire de nous. Pour le moment nous ne faisons rien du tout... »

Ainsi on a arraché tous ces hommes au travail le plus nécessaire, le plus urgent, le plus sacré, pour les envoyer dans un dépôt où ils ne font rien du tout.

— Voilà bien l'Administration !... dit notre fermière indignée.

Hélas ! oui, la voilà bien !

Jean Lecoq.

Chez le capitaine Bouchardon

L'adjoint au capitaine Bouchardon

Le second magistrat adjoint au capitaine rapporteur, M. Bouchardon, appelé à l'aider dans la vaste tâche qui lui incombe dans les affaires de trahison en cours, est M. Georges Bondou, lieutenant rapporteur près les conseils de guerre. C'est un magistrat de carrière, réputé pour son aménité et son esprit de droiture et de haute probité juridique. Il est le gendre de M. Allain-Targé, président à la Cour des comptes, et frère du conseiller à la Cour d'appel de Paris, qui a présidé à plusieurs reprises les assises de la Seine.

Agé de 47 ans, né à Villeneuve-sur-Yonne, M. Georges Bondou, avocat et docteur en droit, fut attaché au ministère de la Justice ; substitut à Rambouillet, puis à Pontoise, procureur de la République à Arcis-sur-Aube, président à Bar-sur-Aube, puis à Rambouillet, et, enfin, juge à Paris, à la date du 8 février 1913.

Il a commencé l'étude des volumineux dossiers du *Bonnet Rouge* et de Bolo pacha et bientôt il pourra prendre une part effective dans les enquêtes en cours. On annonce également la nomination d'un autre magistrat de carrière, qui serait adjoint au capitaine Bouchardon et qui, lui, conduirait les autres procédures laissées en suspens depuis les affaires scandaleuses actuelles.

Bolo pacha à la Santé

C'est aujourd'hui que le traître Bolo pacha, soigné à l'infirmerie de Fresnes pour urémie depuis le jour de son arrestation au Grand-Hôtel, quittera sa villégiature à la prison modèle du département de la Seine pour être conduit dans une cellule de la prison de la Santé. Les soins qu'il a reçus des trois médecins attachés à sa personne, la nourriture saine qui lui fut donnée et aussi le grand air aidant ont fait de Bolo pacha un homme bien portant. Hier, le docteur Socquet et ses deux collègues du Val-de-Grâce, ont visité le prisonnier et ils ont été si satisfaits de leur client qu'ils se sont mis d'accord pour rédiger un rapport dans lequel ils estimant que l'inculpé est transportable. On a pensé un instant à se servir pour le véhiculer d'une voiture d'ambulance automobile, mais cette opinion n'a pas prévalu. Puisqu'il est normal, Bolo pacha aura pour le faire voyager de Fresnes à Paris, que séparent neuf kilomètres, un modeste taxi-auto, on le choisira seulement bien suspendu.

Avant de dire adieu à cette infirmerie où il a recouvré ses forces, Bolo pacha va avoir une entrevue avec son défenseur, Me Bonzon, qui l'a visité dans l'après-midi.

Les fonds de Bolo pacha versés aux dépôts et consignations

La section financière du parquet de la Seine a été saisie, hier, de la question de savoir si les sommes que M. Pellegrin, séquestre des biens de Bolo pacha, a charge de recevoir — il a déjà encaissé à ce titre cinq millions cinq cent quarante-trois mille sept cent cinquante francs que lui a remis M. Charles Humbert — devaient figurer à la Caisse des Dépôts et Consignations, au compte ouvert au nom du séquestre. Le parquet a été d'un avis différent et il a ordonné que ces fonds devaient être versés au compte de Bolo pacha personnellement. En outre, il a été décidé que les honoraires de M. Pellegrin, au lieu d'être calculés selon un tant pour cent sur le montant des sommes perçues, seraient fixés au chiffre forfaitaire de dix mille francs.

L'affaire du « Bonnet Rouge »

On nous communique la note suivante :

Le rapporteur a reçu, aujourd'hui, une longue déposition de M. Georges Prade, du Journal, *dans l'affaire du* Bonnet Rouge.

Dans la matinée d'hier, le capitaine rapporteur a entendu très longuement M. de Cuénin.

La défense de M. Monier

Le premier président de la Cour d'appel, M. Monier, déféré, ainsi que nous l'avons dit, devant le conseil supérieur de la magistrature pour le 6 novembre prochain, en raison de ses relations avec Bolo pacha, n'avait pas encore été, hier, avisé officiellement de la décision prise mercredi dernier par ses pairs.

En raison de la procédure suivie par la Cour de cassation qui n'a pas cru devoir nommer un rapporteur chargé de l'enquête, M. Monier a l'intention de faire choix d'un avocat à qui incomberait la tâche d'examiner le dossier de l'affaire avant le 6 novembre et de préparer la défense du premier président.

Le nom de Me Mornard, avocat à la Cour de cassation, a été prononcé comme le défenseur éventuel de M. Monier.

Achats par l'Etat de vieux cuivres à Paris

Les achats de cuivre qui ont lieu au siège de l'Inspection des forges, 2, avenue de Saxe, se continueront tous les dimanches matin, de neuf heures et demie à onze heures et demie, mais à partir du 22 octobre, le prix de 3 fr. 50 pratiqué jusqu'à présent sera ramené à 3 fr.

Le ministre du Travail chargé de la répartition de la main-d'œuvre

Le ministre du Travail est chargé par décret de centraliser les renseignements relatifs aux besoins et aux disponibilités de main-d'œuvre de toute nature.

Il assure entre les services publics employeurs de main-d'œuvre, en tenant compte des besoins des établissements publics ou privés indépendants, la répartition de la main-d'œuvre disponible. C'est lui qui répartit cette main-d'œuvre entre les ministères intéressés.

Les ressources à la disposition du ministre du Travail pour cette répartition comprennent :

1° La main-d'œuvre civile, masculine et féminine ;

2° La main-d'œuvre devenant disponible parmi les hommes mobilisés ou mobilisables, affectés à des établissements travaillant pour la défense nationale ;

3° La main-d'œuvre mobilisée qui pourrait être mise à sa disposition sur sa demande par le ministre de la Guerre ;

4° Les prisonniers de guerre mis à sa disposition par le ministre de la Guerre ;

5° La main-d'œuvre étrangère et coloniale.

Le ministre du Travail assure directement le recrutement de la main-d'œuvre étrangère ; toutefois, le ministre de l'Agriculture conserve le recrutement de la main-d'œuvre étrangère européenne destinée à l'agriculture.

Le ministre des Colonies assure le recrutement et garde le contrôle de la main-d'œuvre coloniale et assimilée.

Le ministre de la Guerre assure l'administration et le contrôle de la main-d'œuvre des prisonniers de guerre.

Le ministre du Travail arrête les règles générales relatives aux salaires. Le ministre de l'Agriculture demeure chargé de fixer les conditions du travail et les salaires de la main-d'œuvre mobilisée mise à la disposition de l'agriculture.

A TRAVERS PARIS

Surpris, deux malfaiteurs sautent du 3e étage dans la rue

Deux individus pénétraient, l'avant-dernière nuit, dans un hôtel du boulevard des Capucines et se mettaient en devoir de cambrioler les chambres des voyageurs. Surpris et sur le point d'être arrêtés, ils sautèrent par la fenêtre du troisième étage. Grande fut la stupéfaction des garçons de l'hôtel quand, étant accourus et croyant les deux malfaiteurs les membres brisés, ils virent l'un d'eux se relever et s'enfuir à toute jambe ; il n'avait pas la moindre blessure. Le second gisait sur le sol les jambes fracturées.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, il a été interrogé par M. Coutant, juge d'instruction. C'est un nommé Louis Naudin, âgé de 23 ans. Il a déclaré qu'il ne connaissait son complice que sous le nom d'Armand.

Les objets volés par les deux gredins, des bijoux et des valeurs, ont été retrouvés dans les escaliers de l'hôtel où ils les avaient jetés.

Moïse sauvé des eaux

Le marinier Auguste Silvain aperçut, hier matin, quai de l'Hôtel-de-Ville, voguant sur la Seine, un panier d'osier dans lequel il distingua le corps d'un nouveau-né. Il sauta dans une barque et parvint à ramener le berceau flottant sur lequel s'agitait un enfant du sexe masculin qui pouvait avoir une semaine, enveloppé dans des langes propres sans initiales. Un papier était épinglé sur l'étoffe, ainsi libellé : « Je confie mon fils aux flots, poussée par la misère. » Nouveau Moïse, le pauvre bébé a été porté à l'Assistance publique.

Une association de voleuses de grands magasins

Cinq femmes s'étaient associées pour mettre en coupe réglée les grands magasins de nouveautés. Elles ont été arrêtées hier, place de la République. Ce sont : Lucie Clarette, Georgette Blodin, Suzanne Risse, Jeanne Blutard, Joséphine Lange. A leurs domiciles on a trouvé des quantités de bijoux, de sacs en perles, de livres, d'étoffes, représentant une valeur de près de 6.000 francs.

Cinq heures dans les water-closets

Deux femmes, Mariette Bedoit, 35 ans, demeurant rue de Bondy, et Marie Bardent, 36 ans, demeurant rue Mazarine, arrêtées hier rue Saint-Honoré pour vol et vagabondage, réussirent à s'enfuir et se réfugièrent dans les water-closets d'un bar dont elles fermèrent la porte au verrou. Les agents en firent le siège, mais au bout de cinq heures, les deux femmes ne voulant pas sortir ils prirent le parti d'enfoncer la porte.

Ils trouvèrent la femme Bedoit la tête passée dans une petite fenêtre par où elle avait voulu s'enfuir ; mais elle n'était pas parvenue à se dégager. Les deux coupables sont au Dépôt.

Mort tragique dans un cinéma

Rue Saint-Martin, dans un cinéma, un vitrier, Michel Babando, 17 ans, demeurant 17, rue Bachelet, travaillait sur une verrière, lorsque, tout à coup, les vitres cédèrent. L'ouvrier tomba d'une hauteur de 8 mètres sur la rampe du théâtre où il s'écrasa. La mort fut instantanée.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

XIe ARR[t]. — Rue Saint-Sébastien, Charles Trotin, 16 ans, 18, passage Desnouettes, qui traîne une voiture à bras, est culbuté par un camion et écrasé. Mort à Saint-Louis.

XIIIe ARR[t]. — Avenue de Choisy, M. Louis Despommier, 64 ans, rentier, demeurant 14, rue Martin-Bernard, est renversé par une auto et a les deux jambes broyées. A Cochin.

FAITS DIVERS

IVe ARR[t]. — Quai Bourbon, un marinier, M. Jean Wilhelm, demeurant au Perreux, pris d'étourdissement, tombe à l'eau et se noie.

XIIe ARR[t]. — Rue Gentil, M. Alphonse Gonet, soldat au 1er cuirassiers, en aidant à un déménagement tombe et se fracture le crâne. Etat désespéré. A Saint-Antoine.

XIVe ARR[t]. — Boulevard Brune, Henri Desaux, 12 ans, demeurant 89, rue Jeanne-Hachette, tombe dans le fossé des fortifications et se fracture les deux jambes. Etat très grave. Aux Enfants-Malades.

XXe ARR[t]. — Rue Belgrand, M. Louis Salamin, 33 ans, employé de chemin de fer, dans une crise de folie, monte sur le toit de l'immeuble sis au 33 *bis*. Il tombe dans la cour et se tue.

— Rue des Maraîchers, 108, un travailleur à la démolition d'un mur, Alfred Grandner, 65 ans, demeurant 10, passage Fréquel, fait une chute de 2 m. 50 et se tue sur le coup.

"Vieux Charles" aux Invalides

Nos lecteurs savent tous qui est « Vieux Charles » ; c'était l'avion favori du regretté Guynemer, celui avec lequel le glorieux aviateur descendit dix-neuf aéroplanes ennemis.

Frêle, léger, élégant et donnant cependant une impression de vitesse et de puissance, portant, peinte sur les flancs de son mince fuselage, une cigogne à l'aile éployée, emblème de l'escadrille, tel est le joli petit biplan que le pilote Adolphe Lemelle est venu remettre, hier matin, au Musée de l'Armée, aux Invalides.

L'appareil est armé d'une mitrailleuse avec dispositif permettant le tir direct à travers l'hélice.

Aussitôt descendu du camion, des ouvriers entourèrent l'appareil et procédèrent au montage des ailes. Peu après, l'avion était placé sous la tente dressée au milieu de la cour d'honneur où la foule des Parisiens pourra le contempler.

Pendant cette opération, un avion vint évoluer au-dessus des Invalides comme pour rendre un dernier hommage au héros disparu.

Scènes de cambriolage boche

L'ambulancier libéré qui m'a conté l'histoire des 101 infirmiers belges refusant devant les Allemands de se déclarer Wallons ou Flamands, — n'étant que Belges, — m'a rapporté de Bruxelles certaines indications inédites touchant les scandaleux pillages des servants de la « kultur ». Tout prétexte est bon à ces bandits-nés pour dépouiller leurs victimes de leurs derniers sous. Il est parfaitement exact qu'ils pénètrent chez les particuliers pour leur enlever tous leurs objets en cuivre. Un Bruxellois, outré de l'étendue du vol opéré chez lui, ouvre son col, et tendant aux sbires du Kaiser le bouton de métal rouge, leur dit ironiquement : « Vous alliez oublier ça !... » Une demi-heure après, il est convoqué à la Kommandantur et condamné pour ce sarcasme à 2.000 marks d'amende ! ! ! Et c'est un cas qui s'est présenté mille fois, avec des variantes. Qualifier de coquin un Allemand, comme on appelle un chat un chat, c'est un crime de lèse-majesté, tout Allemand étant fait à l'image de son odieux maître ; et le crime de lèse-majesté, les Boches le provoquent constamment afin d'avoir un prétexte de vous frapper d'une amende et de vous dépouiller de votre chemise, s'ils ne vous ont plus laissé autre chose.

Mon informateur était, dans le civil, employé d'un établissement de crédit à Bruxelles. Il a pu me fournir sur les opérations « financières » des Bonnot et Garnier casqués, en Belgique, certaines précisions particulièrement instructives au moment où l'Allemagne est en train d'effectuer son 7e emprunt de guerre.

(*A suivre.*) Gérard Harry.

Mort à Bruxelles. — Le célèbre sculpteur et peintre comte Jacques de Lalaing, frère de l'ancien ministre de Belgique à Londres, et auteur de grandes fresques décoratives de l'Hôtel de Ville et des musées de Bruxelles, ainsi que de nombreuses et remarquables œuvres de statuaire.

Le soldat belge Hector Duquenne, B. I. C. T., camp de la Vierge, Eu (Seine-Inférieure) demande renseignements sur le sort et l'adresse actuelle de la Congrégation des Pères Jésuites de Beyrouth (Syrie).

ÉCHOS

La fourragère est conférée aux 150e, 161e et 251e régiments d'infanterie, et au 40e régiment d'artillerie.

On annonce de Mâcon la mort du comte de Colbert-Laplace, ancien député, maire de Saint-Julien-de-Mailloc, décédé au château de Mailloc, à 74 ans.

La Société « les Amis de la France », en témoignage de sympathie à l'amitié franco-américaine, a reçu hier, chez la marquise de Pomereu, M. Mac Cormick, député des Etats-Unis, fils de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Le centenaire de la mort de Thadée Kosciuskoz, survenue à Soleure (Suisse) le 15 octobre 1817, a été célébré lundi dernier à Rapperswil et à Soleure même. Au cours de cette cérémonie il fut rendu hommage au héros national de la Pologne, l'ami de Lafayette, de Franklin et de Jefferson.

Un botaniste distingué, l'abbé Hamon, a composé un opuscule dans lequel il expose sa méthode. Il y prouve que de simples tisanes sont capables de guérir sans régime les maladies dites incurables : Diabète, Albuminurie, Cœur, Reins, Foie, Vessie, Rhumatismes, Entérites, Nerfs, Estomac, Artério-Sclérose, Tuberculose, Anémie, etc. Env. grat. et fco de cet opuscule. Ec. : Laborat. de l'abbé Hamon, St-Omer (P.-C.)

MORTS GLORIEUSES

Le sous-lieutenant Yvon, du ...e régiment d'infanterie, est tombé glorieusement en Champagne, à l'âge de 38 ans. Parti comme maréchal des logis au début de la campagne, il avait été nommé sous-lieutenant devant Verdun. C'était un brave, et on cite de lui plusieurs traits d'héroïsme, entre autres celui-ci : Ses hommes ayant disparu, il servait lui-même sa mitrailleuse. Menacé d'encerclement, il se réfugiait dans un entonnoir et rendait son arme inutilisable et disait à son ami, le capitaine de J... en lui montrant son revolver : « Il me reste six balles, quatre pour les Boches et deux pour moi. »

M. Paul Caron, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, blessé déjà en septembre 1914, est tombé glorieusement au champ d'honneur le 15 octobre, près de Verdun. Il était le fils de M. Ernest Caron, ancien président du Conseil municipal de Paris et le frère de M. Marcel Caron, agrégé au tribunal de commerce de la Seine.

FEUILLETON du Petit Journal du 20 Octobre 1917

— 22 — (*)

LE COURRIER de Washington !...

QUATRIÈME ÉPISODE

LA DISPARITION DU MÉDAILLON

XI. — Au secours !... (Suite)

Tandis que le colonel Dare s'entretenait avec Pearl et Toko, un homme venait de s'avancer qu'il aperçevait, à cet instant, seulement. Et cet homme, qui attendait à quelque distance, fort correctement, le colonel Dare le reconnaissait à la minute, rien qu'aux descriptions minutieuses que Pearl lui avait faites du personnage :

— Par exemple ! fit, malgré lui, le colonel. Voilà cet Adams !...

Quittant sa fille, l'officier s'avança :

— Que désirez-vous, mon ami ? interrogeait-il. Ma fille était en train de me raconter comment vous aviez aidé à lui sauver la vie... et, comment vous aviez retrouvé un étrange papier... Hein ? qu'était-ce donc ?... Il paraît aussi que vous ne vous entendez pas avec mon chauffeur Toko ?

Adams haussa les épaules :

— Peuh ! faisait-il, ce Japonais du diable est jaloux de n'avoir pas été seul à venir en aide à miss Dare... Bah ! c'était une baignade sans importance, cependant...

— Et le papier ?...

— Un bout de papier trouvé sur le sol... Si c'est pour me le voler qu'il s'est jeté sur moi, il a dû le regretter. Cela ne valait pas un cent, je crois. N'est-ce pas l'avis de votre Japonais maudit ?

— Mais Toko ne l'a pas !...

— Il ne l'a pas ramassé ? Moi non plus. Mais quel coup il m'a donné, ce mauvais garçon ! Bon ! ce n'est pas la question...

— Oui, que voulez-vous ?

— Une idée qui m'est venue... Je ne fais rien. Il paraît que vous recevez les engagements pour le génie. Voulez-vous de moi ?...

Adams parlait avec une tranquillité parfaite. Visiblement il n'attachait aucune importance aux incidents précédents. Il s'était jeté à l'eau pour aider la jeune fille qu'il croyait, sans aucun doute, accidentellement tombée de la falaise.... Toko, jaloux, lui avait cherché querelle pour lui reprendre, soi-disant, un papier perdu et ce papier le vent l'avait emporté. Rien de tout cela n'avait d'importance à ses yeux.

— Voulez-vous de moi ? répétait-il.

Le colonel Dare hésitait toujours...

Cet homme pouvait mentir. Mais qu'est-ce qui le prouvait ? Il se décida :

— Ma foi, je ne sais si les engagements sont encore ouverts... Sans doute... Eh bien, venez donc me voir demain au ministère, bureau 7. Si je puis vous être agréable, je le ferai. Vous avez tiré Pearl d'un danger. Je vous dois bien cela !

Le colonel Dare parlait d'un ton bonhomme et faisait mine de s'éloigner.

— Pardon ! interrompit encore Adams mais on n'entre pas comme au moulin au ministère... Arriverai-je jusqu'à vous ?...

— Oui... avec ceci...

Le colonel inscrivait, rapidement, quelques mots sur une carte de son bloc-notes et tendait la feuille à l'homme...

— Voici une convocation... un laissez-passer... A bientôt, mon ami.

— A bientôt, mon colonel...

Tandis que le personnage s'éloignait, le président du Conseil de guerre se rapprochait de sa fille :

— Tu m'as deviné, Pearl ? J'accepterai l'engagement de cet homme. Ainsi je le surveillerai facilement. Et si c'est un espion...

Les yeux du colonel Dare brillèrent d'une flamme de colère...

. . . . . .

Ce même jour, Bertha Bonn rentrait chez elle, au Washington-Hotel, fort troublée :

— Que vais-je faire, se demandait la jeune femme ; que va-t-il m'arriver ? J'ai perdu les documents que je devais porter à Paso del Norte, ou, plutôt, on me les a volés de force... Obtiendrai-je jamais, maintenant, que l'on me rende cette photographie de Brent, gage de ma vengeance ?

Soucieuse, aperçue même, car elle redoutait à bon droit une vengeance du mystérieux individu qui avait osé se servir d'elle comme d'un messager, Bertha se dirigea vers la caisse de l'hôtel :

— Vous avez fait bon voyage, miss Bonn ? questionnait le clerk en lui tendant le registre des inscriptions de police.

— Très bon... puisque je n'ai pas été blessée...

— Vous trouviez-vous donc dans le rapide déraillé ?

— Mais oui... Dites-moi, personne n'est venu me demander pendant mon absence ?

— Personne, miss Bonn...

— En ce cas, tout va bien !...

La jeune femme faisait mine de s'éloigner vers les lifts, le clerk la rappela :

— Vous ne me reprenez pas votre dépôt, miss Bonn ?...

— Mon dépôt ?...

— Oui, le médaillon que vous aviez préféré ne pas garder avec vous ?...

— Ah ! oui ! si fait... donnez-le-moi...

— Vous avez le reçu ?...

— Le voici...

— Merci, miss Bonn !... Voilà votre enveloppe...

Miss Bonn eût presque crié de stupéfaction ! Oh ! elle n'avait nul besoin d'ouvrir cette enveloppe pour être certaine que le médaillon y était toujours enfermé. Elle le sentait à trav

5 h. du matin — DERNIÈRE HEURE — 5 h. du matin

MICHAELIS
est toujours en suspens

(*Du correspondant du* Petit Journal)

Zurich, 19 Octobre. — Suivant la *Germania*, les nationaux-libéraux et le centre avaient d'abord décidé d'envoyer un délégué auprès du chancelier Michaelis pour lui exprimer leur méfiance. Après une longue discussion, les députés sont revenus sur leur intention première et ont décidé d'ajourner cette démarche. Naturellement, dit la *Germania*, la crise n'est pas le moins du monde résolue.

Le *Vorwaerts* publie un article demandant la démocratisation totale de l'empire et conclut en disant que si Michaelis reste au pouvoir, la question des crédits de guerre pourrait devenir grave.

La plupart des journaux allemands félicitent les socialistes majoritaires d'avoir décidé à leur congrès qu'ils continueraient à voter les crédits de guerre. Cette décision est une date historique dans l'histoire du parti. Les *Dernières Nouvelles de Munich* remarquent que le plus fort parti du Parlement allemand a reconnu de son devoir de fournir les moyens pour la défense nationale, montrant ainsi qu'il existe une union parfaite entre tous les partis dans l'empire sur la question nationale et que la division qu'a voulu créer M. Wilson est irréalisable.

La Paix, comme l'entend la Ligue de la Patrie allemande
Annexions à l'Est, annexions à l'Ouest

Bâle, 19 Octobre. — On mande de Berlin: Dans une conférence publique faite mercredi dernier, à Munich, le comte Westarp, député et chef du parti conservateur, exposant ce que doit être la victoire allemande, a déclaré indispensable *une indemnité de guerre payée en partie en argent, partie en matières premières, le bassin de Briey-Longwy, la Lithuanie, la Courlande, la disparition de la Belgique comme Etat autonome et des garanties militaires pour les provinces allemandes à l'est et à l'ouest.*

Le comte Westarp a invité ses auditeurs à adhérer au parti de la *Patrie allemande* qui travaille à assurer ces buts de guerre à l'Allemagne, après quoi, il a conclu :

Nous ne voulons pas dominer le monde, mais nous voulons seulement que l'activité, l'énergie et la civilisation allemandes aient une place suffisante pour se développer.

Le même jour à la Chambre des députés prussienne à Berlin, le parti de la *Patrie allemande* avait organisé une autre conférence publique, s'adressant particulièrement aux femmes, dans laquelle des idées semblables ont été développées. On remarquait dans l'assistance Mme von Tirpitz, Mme von Schwerin-Lewitz, femme du président de la Chambre des députés de Prusse et de nombreuses autres femmes de généraux, d'amiraux et hauts fonctionnaires.

Le général Baratier enterré dans un village du front

Front français, 19 octobre.— Hier, 18 octobre, ont eu lieu dans un petit village du front les obsèques du général de division Baratier, mort subitement il y a trois jours en visitant les tranchées de première ligne à quatre-vingts mètres de l'ennemi.

Au début de la campagne, le colonel Baratier commandait un régiment de cavalerie ; presque aussitôt il avait été nommé général de brigade, général de division à titre temporaire et enfin à titre définitif il y a quelques mois. Il commandait en dernier lieu une division d'infanterie.

Fils de l'intendant général Baratier, âgé aujourd'hui de 83 ans, le général Baratier est sorti de Saint-Cyr. Il a fait la plus grande partie de sa carrière en Algérie, puis au Soudan où il fit dix campagnes et obtint trois citations.

LA PAROLE D'HONNEUR
d'un pirate boche

Madrid, 19 Octobre. — Le Conseil des ministres a commencé à 17 heures.

Le ministre de la Marine a démenti l'assertion de l'A B C prétendant que le commandant du sous-marin allemand qui s'est enfui de Cadix n'avait pas donné sa parole d'honneur.

Le ministre a déclaré que ce commandant avait donné sa parole d'honneur, comme il ressort du procès-verbal dressé dans les bureaux du commandant de la marine, en présence du général chef d'état-major, du deuxième chef d'état-major, d'un officier adjoint et du consul allemand faisant fonctions d'interprète.

Le commandant consacra sa parole en serrant la main à tous les officiers présents.

L'équipage du pirate " U-B-23 "

Madrid, 19 Octobre. — Le commandant, deux officiers et des contremaîtres du sous-marin *U-B 23* internés au Ferrol, sont arrivés à Madrid ; ils partiront demain pour Alcala de Hénarès. Ils se sont promenés dans le centre de Madrid, accompagnés par deux marins de la flotte espagnole.

Les voies navigables belges exploitées par les Allemands pour la guerre

(*Du correspondant du* Petit Journal)

Le Havre, 19 Octobre. — La plupart des bateaux à vapeur et chalands ont été réquisitionnés par les autorités allemandes en Belgique occupée, pour le transport sur le front de matériaux destinés aux routes et tranchées. Voici quelques renseignements sur l'utilisation des voies navigables de la Belgique :

Le bureau principal de réquisitions de bateaux pour le bassin de la Meuse est situé à Charleville. C'est de là que les ordres de réquisition arrivent à Namur, Charleroi et Liége. Trois dragueurs, en dessous de l'île de Wanze à Statte, extraient journellement de la Meuse environ 660 tonnes de gravier. De 80 à 100 bacs vides attendent le chargement, puis se dirigent vers Charleville. En mars et avril 1917, tout le gravier partait pour la ligne Hindenburg par Charleroi, Saint-Quentin et Etreux.

Ailleurs, à Brée, dans le Limbourg, les Allemands chargent des bois de mine qui sont transportés au front par Anvers. Près de l'asile des vagabonds de Reckheim sur la Meuse (Limbourg), il y a un nouveau quai de chargement presque terminé avec chemin de fer Decauville, grues et un énorme tas de gravier tout prêt à être chargé.

COMMENT l'île de Moon fut prise

Genève, 19 Octobre. — Le communiqué allemand annonce l'occupation de l'île de Moon, située à l'est de l'île d'Œsel, dans les termes suivants :

Sous le commandement du lieutenant général von Estorf nos troupes, franchissant le petit Sund dans les canots et par la digue, se sont emparées de la rive occidentale de l'île de Moon. Dans une rapide marche en avant elles ont bousculé les Russes sur les points où ils ont opposé de la résistance. Vers midi, toute l'île était en notre possession. Des détachements de débarquement de marine, qui sont intervenus par le nord et le sud, et les canons de nos navires de guerre ont contribué, pour une part considérable, à ce rapide succès. Deux régiments d'infanterie russes formant un contingent de 5.000 hommes, ont été faits prisonniers. Le butin est très important. Dans les îles d'Œsel et de Moon un état-major de division et trois états-majors de brigade sont tombés entre nos mains.

Nos forces navales ont eu autour de l'île de Moon plusieurs engagements avec des bâtiments de guerre ennemis. Le cuirassé russe Slava, *13.500 tonnes, a été incendié. Le bâtiment a été coulé ensuite entre Moon et l'île voisine de Schiedau.*

Les aviateurs de l'armée et de la marine ont bien renseigné le commandement sur les points où se trouvaient les forces ennemies. Avec leurs bombes et leurs mitrailleuses, ils ont attaqué l'ennemi sur terre et sur mer, souvent avec efficacité constatée.

Le général Gourko est arrivé à Londres

Londres, 19 Octobre. — Le *Daily Express* annonce l'arrivée à Londres du général Gourko et de Mme Gourko.

Le général Gourko a déclaré au représentant du *Daily Express* qu'aucune accusation précise n'était portée contre lui lorsqu'il fut emprisonné dans la forteresse Pierre et Paul. Seules, certaines lettres qu'il avait écrites au tsar furent produites comme étant une preuve de son antipathie pour la République. C'est uniquement pour cette raison que le général resta emprisonné pendant un mois.

EN ITALIE
la situation parlementaire reste grave

(*Du correspondant du* Petit Journal)

Rome, 19 Octobre. — La situation parlementaire est toujours grave. Selon le mot d'un vieux député, le cabinet Boselli court le danger d'être enseveli sous l'avalanche de votes contraires. Toutefois, il faut avouer que les mouvements des groupes nouveaux et anciens n'ont pas encore trouvé leur phase définitive, ce qui pourrait entraîner des surprises. Evidemment, la majorité des députés les plus influents se préoccupe avant la crise de s'assurer une plate-forme sur laquelle devra se fonder la nouvelle combinaison ministérielle.

Il serait prématuré de dire aujourd'hui les noms des parlementaires qui paraissent destinés à faire partie de la combinaison, mais en tout cas les efforts des partis interventionnistes ont pour but de conserver au ministre Sonnino le portefeuille des Affaires étrangères, comme garantie absolue de la continuation de la guerre avec le même esprit de dévouement à la patrie et la fidélité envers les Alliés. Dans l'idée de la majorité, MM. Orlando et Bissolati devraient tenir les rôles principaux du nouveau cabinet. La question de la présidence n'est pas encore résolue.

A ce propos, on signale l'attitude de M. Salandra qui a pris, hier, un congé pour raisons de santé et de M. Giolitti, toujours forcément absent, dont on affirme qu'il aurait donné à ses partisans l'ordre d'appuyer le cabinet Boselli.

Les promotions dans l'armée américaine

Washington, 19 Octobre. — On annonce que les promotions à l'ancienneté sont abolies dans l'armée des Etats-Unis.

Les promotions des officiers dans l'armée nationale et la garde nationale seront basées seulement sur les aptitudes militaires.

Attentat contre un navire américain

New-York, 19 Octobre. — On croit qu'un complot pour détruire un navire converti en transport américain a avorté par suite de l'arrestation d'un Norvégien ; celui-ci s'était rendu à bord du transport pour enlever des rivets.

GRANDIOSES FUNERAILLES
de deux aviateurs français

Berne, 19 Octobre. — Récemment ont eu lieu à Esch (Luxembourg) les obsèques solennelles de deux aviateurs français dont l'avion avait été abattu par les Allemands. Malgré un temps épouvantable, plus de 10.000 personnes suivirent le convoi. Les fleurs et les couronnes arrivaient par charrettes. La population témoignait ainsi de sa forte et constante aversion pour les Allemands. Elle espère être, à la fin de la guerre, réunie à la Belgique.

Le 7me emprunt de guerre allemand est clos

Bâle, 19 Octobre. — On mande de Berlin que les résultats officiels du septième emprunt de guerre, qui a été clos, hier, seront vraisemblablement connus samedi ou dimanche.

Les journaux allemands ne manquent pas de publier déjà qu'il s'annonce comme un grand succès.

Des internés français rentrent en France

Genève, 19 Octobre. — Ce matin à 1 heure est passé en gare de Cornavin un convoi de 37 officiers et 330 hommes de troupe, dont 17 Belges internés dans différents secteurs de Suisse et rapatriés en France. Après avoir été ravitaillés par la Croix-Rouge, le convoi est reparti pour Lyon à 4 heures 10.

Intense activité des deux artilleries dans les Flandres

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

19 Octobre, après-midi.

La nuit dernière, nos troupes ont repoussé, sans aucune perte, un coup de main ennemi à l'est de Vermelles.

Sur le front de bataille, l'artillerie ennemie s'est montrée principalement active contre Zonnebeke et nos positions vers la route de Menin.

19 Octobre, 24 heures.

L'activité habituelle de l'artillerie allemande sur le front de bataille a été plus particulièrement marquée dans le secteur de Zonnebeke et contre nos zones arrière, vers Saint-Julien et le Steenbecke. Tirs de concentration de notre artillerie sur les positions ennemies. L'artillerie allemande a également montré une activité supérieure à la normale vers Arleux.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Hier, après un beau début de matinée, les nuages venant de l'ouest ont commencé, vers 9 heures, à s'épaissir à faible hauteur. Nos pilotes ont fait du travail de reconnaissance, d'artillerie et de photographie. Ils ont jeté, au cours de la journée, deux tonnes et demie de projectiles sur un important emplacement de canons vers Douai, des voies de garage vers Gand et divers cantonnements et baraquements ennemis. Une autre tonne d'explosifs a été jetée, dans la soirée, sur la gare de Courtrai et le champ d'aviation, à proximité de cette ville.

Six appareils allemands ont été abattus en combats aériens et quatre autres contraints d'atterrir désemparés. Un onzième aéroplane ennemi a été abattu par nos canons spéciaux.

Sept des nôtres ne sont pas rentrés.

ITALIEN

Rome, 19 Octobre. — (Officiel). — *Pendant la nuit du 17 au 18, l'activité combattive locale a repris sur le front du Trentin et en Carniole. L'action ennemie a été particulièrement acharnée contre nos lignes entre la vallée du Posina et celle du Rio Freddo où après des attaques répétées en force et de nombreuses concentrations de feu, l'adversaire a réussi à couper un de nos postes avancés au Nord du Mont Majo et à faire irruption dans un autre à l'Est de Calsari.*

Par une contre-attaque énergique nous l'avons délogé du premier et par nos tirs, nous l'avons rejeté du deuxième. Nous avons capturé une quarantaine de soldats et trois officiers.

Au mont Mosola (Haut Avisio), au Nord du Passo di Comecllo, entre le Pal Grande et le Pal Piccolo et sur le mont Granuda, des détachements ennemis ont été rejetés avant qu'ils n'aient pu rejoindre nos positions.

Sur le front des Alpes Juliennes, une attaque à la grenade, effectuée contre les pentes septentrionales du mont San Gabriele par des détachements d'assaut ennemis, s'est brisée sous nos tirs.

RUSSE

18 Octobre. — Sur tous les fronts fusillade.

Opérations aériennes. — *Sur le front roumain, le 15 octobre, un de nos pilotes, l'enseigne Gaicheff, a abattu un aéroplane autrichien. Les pilotes ennemis ont été faits prisonniers.*

Le 8 octobre, un de nos aéroplanes est tombé et s'est brisé. Le pilote, le capitaine Kouchin, a été grièvement blessé et l'observateur, le sous-lieutenant Golessen (et non Goliasse ainsi qu'il a été dit par erreur dans le communiqué du 5 octobre), a été tué.

BELGE

19 Octobre. — Actions d'artillerie intermittentes sur la plus grande partie du front, plus vives dans le secteur de Ramscapelle au cours des deux dernières journées. Nous avons exécuté des tirs de riposte sur les organisations ennemies, contrebattu diverses batteries allemandes.

Pendant la nuit, du 18 au 19, une de nos patrouilles a pénétré dans les ouvrages adverses, près de Dixmude et a combattu à la grenade les occupants de ces derniers ; l'ennemi a déclanché un violent feu de barrage contre nos tranchées au nord de Dixmude peu après le retour de ce détachement.

En Haute-Adriatique

Rome, 19 Octobre. — Le bureau du chef d'état-major de la marine communique la note suivante :

Il faut signaler particulièrement l'activité aérienne maritime pendant la journée du 16 octobre en Haute Adriatique.

Un groupe de dragueurs de mines et de torpilleurs, ayant été aperçu depuis le matin, près de la côte d'Istrie, entre Trieste et Rovigno, une escadrille de nos hydravions se lança pour les attaquer. Elle les obligea à interrompre leurs opérations et à s'abriter dans les ports.

En outre, nous avons bombardé la station aérienne de Parenzo et un sous-marin aperçu à l'ouest de cette localité.

Sous-marin allemand coulé un autre mis en fuite

Rome, 19 Octobre. — L'*agence Stefani* publie la note suivante :

Deux vapeurs de notre vaillante marine marchande ont soutenu aujourd'hui de hardis combats contre les sous-marins ennemis.

L'un d'eux, attaqué en mer par un sous-marin de gros tonnage, armé de quatre canons, bien qu'atteint par une torpille, a contre-attaqué l'ennemi à coups de canon et l'a mis en fuite. On a à regretter trois tués et quatre blessés.

L'autre vapeur a été torpillé près de la côte de Cyrénaïque ; par une rapide manœuvre il évita une torpille, puis donna la chasse au sous-marin, le canonna de telle manière qu'on peut le tenir comme coulé. — (*Havas*).

2,500 soldats français inhumés par les Canadiens

Le Président de la République a reçu, hier, la mission militaire canadienne, accompagnée du commissaire général du Canada, l'honorable M. Philippe Roy, et présentée par l'ambassadeur d'Angleterre, lord Bertie of Thame. M. Poincaré s'est entretenu longuement avec les membres de la mission, sur le ton du plus vif intérêt.

Sur les anciens secteurs qu'il occupe, le corps canadien a inhumé les restes et marqué les tombes de 2.500 soldats français, pour lesquels il a établi six nouveaux cimetières, et dont il a, dans tous les cas où la chose était possible, établi l'identité. Il entretient à l'heure actuelle 43 cimetières français.

Le Président a rappelé en termes émus cet acte de piété confraternelle, qui, a-t-il dit, va droit au cœur de la nation française.

Où le Boche fut roulé

(*De l'envoyé spécial du* Petit Journal)

Aux armées, 19 Octobre. — Nous avons changé de caractère, nous ne sommes plus fréquentables. Jadis nous possédions encore des manières, on pouvait, sans crainte, nous présenter, nous savions nous tenir sur les champs de bataille, nous disions : « Messieurs les adversaires, tirez les premiers. » C'était l'époque de l'élégance. Aujourd'hui, j'en suis écœuré, nous nous conduisons comme des égoutiers.

Comment ! voilà les Allemands, ces nobles guerriers qui se donnent un mal de chien pour monter une attaque, qui pendant deux mois, dépensent de l'argent, des forces, de la ruse, qui font venir de Berlin, en plein été, c'est-à-dire sous un soleil pouvant leur occasionner une congestion, d'illustres et honorables savants ayant des lumières spéciales sur les gaz et nous, nous, autrefois gens d'allure, sans égard pour l'effort donné, sans déférence pour ces dieux de laboratoire, nous, alors que tout paraît au point, nous, des Français, nous leur saccageons leur échafaudage !

C'était en août...

Mais je vous conte l'histoire. Il faut que vous compreniez mon indignation : c'était en août dernier. L'Allemagne ayant pris son front pur entre ses doigts sans tâche se sentit soudain illuminée : elle avait trouvé ! Ses sous-marins n'ayant pas réussi, elle en revenait à ses gaz. C'est par eux qu'elle nous aurait. Promenant son œil impérieux sur les lignes elle l'arrêta à la butte de Souain. Notre tombe était choisie.

Elle releva ses manches et se mit à l'ouvrage. Ce qu'elle allait faire était d'envergure. Sur neuf kilomètres elle installa ses appareils, ses tuyauteries et tout son attirail d'usinier macabre ; cela posé, elle jeta un coup d'œil sur ses troupes. Elle les soignait depuis des mois, elles étaient à point, elles les amena. Il y avait trois divisions, dont la Bavaroise. A elle seule, la Bavaroise devait fournir douze équipes de troupes de tempête. Ces équipes avaient tellement répété qu'elles étaient la perfection mécanique même. Chacune comprenait : 1 officier, 3 sous-officiers, 16 hommes ordinaires, 1 mitrailleuse légère (5 hommes), 2 signaleurs, 7 mineurs et 2 gradés, 3 pionniers-gaziers, 6 grenadiers et 1 gradé, 2 brancardiers.

Une affaire de gaz bien montée

Rien ne clochait. C'était un modèle d'attaque. Trois de ces unités de tempête seraient accompagnées par une patrouille d'artillerie comprenant : téléphonistes, signaleurs optiques, hommes portant des pigeons. Devaient suivre en outre cent cinquante costauds portant six minenwerfer, puis douze équipes de butin et douze de destructions faites, chacune d'un officier et de trente-deux braves. Trois échelons d'avant-trains pour l'enlèvement de nos canons étaient prêts aussi. Ces échelons comprenaient quatre attelages à six chevaux, des pionniers, des ustensiles de terrassement, des explosifs. Ce qu'ils ne pourraient pas emporter, ils le feraient sauter.

Tout était réglé à se mettre à genoux devant. Leur plan d'empoisonnement était établi par leurs illustres chimistes était implacable. L'émission des gaz confiée à six compagnies serait intense et durerait quinze minutes, montre en main. Sitôt la nappe étendue, sous l'appui des minens et de l'artillerie dont les obus (à gaz toujours) asphyxieraient nos pièces, les *stosstrupps* dévaleraient sur nos positions, briseraient les reins de ceux qui ne seraient pas empoisonnés, atteindraient les objectifs et assureraient la sécurité des gens de butin et de destruction. C'était le grand jeu. Une section d'artillerie de campagne était mobilisée dans chaque secteur de régiment pour le soutien immédiat des hommes-tempêtes. L'artillerie de la division se tenait prête aux tirs de barrage. Les avions, les coureurs, les téléphonistes, les signaleurs optiques, les pigeons, les fusées lumineuses, les T.S.F. étaient là, frémissants. Frémissants aussi les hommes de tempête et les honorables savants allemands, car selon le terme authentique de l'ordre, les savants anxieux, derrière le front, attendaient leur « *moisson d'été* ». Ces hommes de tempête avaient la consigne formelle de *ramener immédiatement dans les lignes allemandes des Français intoxiqués par les gaz.* Ces Herren Doktoren avaient hâte d'étudier.

Un beau fiasco

La nuit, la grande nuit des nobles combats à l'allemande arriva. C'était celle du 16 au 17 août. Mais le 16 au matin, alors qu'il mettait la dernière finesse à son entreprise, un froid courut dans le dos du Boche. Nos canons sur Verdun commençaient leur danse. Le poison à la main, il s'arrêta, écouta. Le canon valsait bien, la nuit il valsait mieux encore. Le Boche comprit, laissa là son crime, courut affolé derrière le Mort-Homme, 304, le Talou. Il avait préparé le gaz et nous le bec.

Albert LONDRES.

Le nouveau ministère suédois

Stockholm, 19 Octobre. — Les journaux donnent comme certaine la liste suivante du nouveau ministère libéral-socialiste :

MM. Eden, président du Conseil ; Helinen, Affaires étrangères ; Lovgren, Justice ; Nilson, Guerre ; Palmstierna, Marine ; Schotte, Intérieur ; Branting, Finances ; Ryden, Instruction publique ; Peterson, Agriculture ; Petren et Unden, ministres sans portefeuille.

Six des ministres sont libéraux, quatre socialistes, un (le ministre des Affaires étrangères) est en dehors des partis.

La nomination officielle des ministres est attendue pour aujourd'hui.

Karolyi accusé par Szecsen d'être un agent des Etats-Unis

Berne, 19 Octobre. — Les nouvelles qui parviennent de Hongrie demeurent toujours très confuses quant à la situation politique.

D'après la *Zeit*, le comte Karolyi serait l'objet d'une vive campagne dirigée contre lui par le comte Szecsen, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris. Ce dernier accuse le comte Karolyi d'être actuellement en Hongrie un agent des Etats-Unis et de recevoir du gouvernement américain des fonds pour son parti. Le comte Karolyi répond à son accusateur et demande au comte Szecsen de préciser ses accusations. Il lui dit notamment :

« Dès lors que vous faisiez partie de la diplomatie autrichienne, vos renseignements sont, de ce fait, sujets à caution. Je vous somme de donner des détails et des preuves étayant l'accusation que vous portez contre moi d'être un agent américain. »

CE QUE DIT LA PRESSE

LE VOTE DE LA CHAMBRE

De l'Evénement (M. Alexandre Varenne) :

Le ministère, renforcé par un vote, ne s'est pas encore assuré une majorité stable. Il faudra pourtant que la Chambre sache se résoudre à faire vivre un gouvernement.

Du Gaulois (M. Georges Foucher) :

A dire vrai, cette victoire du cabinet est faite surtout — et sans doute me sera-t-il permis de rappeler que j'avais, dès hier matin, fait prévoir ce résultat — de la défaite, complète, des socialistes.

De l'Humanité (M. Pierre Renaudel) :

Le gouvernement a paru augmenter sa majorité. Mais à l'heure où nous sommes il s'agit bien de votes ! Il s'agit d'action. Or, les mêmes causes vont produire les mêmes effets. La majorité peut s'accroître, elle ne consolidera pas le ministère.

Du Rappel (M. Camille Devilar) :

Le président du Conseil sort victorieux de la consultation qu'il a voulu demander à la Chambre. Constater cette victoire du chef du gouvernement, ce n'est pas reconnaître que le débat d'hier, pour animé qu'il ait été par instants, ait répondu au légitime désir manifesté par les interpellateurs et en particulier par l'honorable M. Puech, lequel voulait de la clarté, des précisions. Les discours ne nous ont pas éclairés : ils n'éclaireront pas davantage le pays.

De l'Echo de Paris (M. Garapon) :

La Chambre a pris acte des déclarations de M. Painlevé par une majorité qui, en d'autres temps, pourrait permettre à un gouvernement de durer, mais qui n'interdit pas à celui-ci de se remanier — certains prétendent même qu'elle l'y invite.

De la Libre Parole :

Le gouvernement peut, en opérant dans son sein les remaniements nécessaires, éviter au pays les inconvénients, les périls même d'une crise politique dont la gravité serait extrême. Mais il aurait tort de penser que le vote d'hier lui permet de... continuer tel quel, tout simplement, la route qu'il suit en vacillant depuis un mois.

De la Victoire (M. Gustave Hervé) :

Le ministère est sorti de la séance d'hier à son honneur, avec une grosse majorité. En réalité, il n'y a pas eu bataille : il était comme sous-entendu qu'il y aurait un replâtrage ministériel et qu'on laisserait au gouvernement le temps d'opérer les remaniements qui s'imposent.

De la Bataille :

Mettons que c'est un vote de brouhaha et attendons ce que fera M. Painlevé, miraculeusement ressuscité.

Car M. Painlevé ne peut pas ne point faire quelque chose, du moment qu'à la dernière minute il se refuse à mourir.

De la Lanterne (M. Marcel Sembat) :

Maintenant le cabinet Painlevé sera-t-il remanié ? Rien ne l'y oblige en apparence. C'est un luxe qu'il s'offrira, s'il y procède, et un luxe délicat et dangereux. Délicat, parce que les victimes du remaniement ne seront pas forcées de se prêter docilement à l'opération. Dangereux, car en ce remaniement, le chef du cabinet ne serait-il pas le premier atteint ?

De l'Eveil (M. Jacques Dhur) :

Paul Painlevé !... Eh ! oui, il sort grandi de la séance d'hier, — mais comme ministre de la Guerre.

Il n'est pas fait pour le commandement suprême des manœuvres ministérielles. Voilà tout !...

Du Petit Bleu (M. Alfred Oulmann) :

Ce qui a sauvé M. Painlevé, c'est la loyauté avec laquelle il s'est expliqué, c'est l'honnêteté que Cœur plan s'plaît à lui reconnaître et à laquelle on a voulu rendre hommage.

De la République française (M. Marcellin) :

La Chambre vient de faire un large crédit au président du Conseil. Qu'il en use pour le bien de la France. Il ne pourra le faire, il faut bien le dire, que si les députés donnent à ce crédit toute sa portée, c'est-à-dire si l'ayant maintenu aux affaires, ils cessent de le harceler et le laissent travailler en paix.

LE SCRUTIN
à la séance d'hier à la Chambre

Après rectification, le scrutin d'hier sur l'ordre du jour pur et simple a été repoussé par 346 voix.

74 députés dont les noms suivent ont voté pour :

53 *socialistes unifiés.* — MM. Alexandre Blanc, Vincent Auriol, Barabant, Basly, Bedouce, Louis Bernard, Betoulle, Jean Bon, Bouisson, Bracke, Bras, Brizon, Buisset, Cabrol, Cachin, Cadenat, Claussat, Deguise, Ellen-Prévot, Giray, Goude, Guesde, Longuet, Jobert, Laffont, Pierre Laval, François Lefebvre, Levasseur, Lissac, Manus, Mayéras, Mélin, Mistral, Ferdinand Morin, Nadi, Navarre, Parvy, Philbois, Paul Poncet, Pressemane, Rafin-Dugens, Reboul, Rognon, Sabia, Salembier, Sixte-Quenin, Valette, Vallère, Voilin, Voillot, Walter, Weber, Renaudel.

9 *radicaux et radicaux-socialistes.* — MM. Chavoix, Couesnon, Dalbiez, Lucien Dumont, Henri Long, Paul-Meunier, Ponsot, Raynaud, Simyan.

5 *républicains socialistes.* — MM. Albert Grodet, Augagneur, Louis Defos, Emile Favre, Pierre Rameil.

2 *membres de la gauche radicale.* — MM. Emile Constant, Albert Favre.

1 *membre de la gauche démocratique.* — M. Jean Hennessy.

1 *républicain de gauche.* — M. de La Trémoille.

2 *députés non inscrits.* — MM. Berthon, Roux-Costadau.

N'ont pas pris part au vote. — MM. Albert Thomas, Aldy, Edouard Andrieu, Aubriot, Barthe, Baudry d'Asson, Boussenot, Bouveri, Brenier, Bretin, Brousse, Brunet, Cadot, Camelle, Denys Cochin, Colliard, Compère-Morel, Connevot, Cosnier, Defontaine, Dejeante, Demoulin, Desplas, Doizy, Drivet, Durafour, Durre, Emile Dumas, Faisant, Emile Faure, Fayolle, Abel Ferry, Fourment, François-Fournier, Gaston Treignier, Auguste Girard, Girard-Madoux, Groussier, Guilhard, Guiraud, Guislain, Hubert Rouger, Ignace, Jacquier, Labroue, Lagrosillière, Lamendin, de La Porte, Lanche, Eugène Laurent, Lebey, Lecointe, Lémery, Locquin, Maginot, Mahieu, Mauger, Nail, Noël, Ossola, Patureau-Baronnet, Paul Constans, Léon Perrier, Petitjean, Peyroux, Pierre-Robert, Pouzet, Puech, Revault, Ringuier, Rozier, Sembat, Tissier, Turmel, Varenne, Vigne, Viollette, et M. Deschanel, président, qui ne vote jamais.

« UNE PAIX DURABLE »

De l'Homme Enchaîné (M. Clemenceau) :

L'Allemand a voulu l'appel aux armes. Aux armes de prononcer. Il a cru ne voir se dresser contre lui que le droit de la France, le droit de l'Angleterre ou de la Russie. L'Amérique lui apprend aujourd'hui que le droit, sur un continent, est solidaire du droit sur tous les autres, et nous le trouvons anxieux de la paix à l'heure où tous les peuples de la terre se lèvent contre lui. Il veut maintenant la paix, lui qui voulait la guerre, parce qu'il découvre trop tard que son coup d'agression foudroyante manqué, le temps ne fait qu'accroître la force permanente du droit irréductible qu'assure, en fin de compte, la souveraineté de la conscience humaine dans les conflits des peuples de proie et les peuples de liberté.

DES AVIONS ! DES AVIONS !

Du Daily Mail :

Les dernières nouvelles que nous envoient les correspondants de guerre en France au sujet de l'aviation allemande montrent que nos ennemis font depuis quelque temps des efforts considérables pour ne pas être entièrement « lâchés ».

En ce moment, les Alliés, dans l'air, sont supérieurs aux Boches, et comme on fait, tant en Grande-Bretagne qu'en Amérique, de sérieux efforts pour augmenter la production il n'y a pas de doute que cette supériorité sera maintenue.

LA CRUE DE LA SEINE

D'après les nouvelles reçues des stations hydrométriques des bassins supérieurs, la Seine ne dépassera probablement pas d'ici lundi prochain les cotes suivantes : pont d'Austerlitz, 1m. 90 ; pont Royal, 3 m. 05 ; pont de Bezons, 3 m. 10, où l'on cotait respectivement, hier, 1 m. 57, 2 m. 88 et 2 m. 98.

Courrier des Théâtres

OPÉRA-COMIQUE. — Centième anniversaire de la mort de Méhul.

L'Opéra-Comique a dignement célébré ce centenaire, honorant avec un beau soin artistique le grand musicien français dont le génie fut empreint d'une admirable variété.

En même temps que nous entendîmes, pleins d'un patriotique enthousiasme, ce sublime *Chant du Départ*, qui ne périra jamais, et dont une mise en scène considérable n'altéra point la grandiose simplicité, il nous fut permis de goûter le mérite symphonique de l'auteur de la délicieuse 2e symphonie, de *Stratonice*, d'*Ariodant* et enfin la spirituelle fantaisie du compositeur, écrivant *l'Irato*, pour faire « une bonne farce » à Napoléon Bonaparte.

Reconnaissant toutefois son éclatant mérite, le Premier Consul refusait à Méhul la vivacité des Italiens.

Le 17 février 1801, il fut invité à la première représentation de ce chef-d'œuvre de verve légère, *l'Irato*, annoncé sous le nom du maëstro Fiorelli, et quand, au baisser du rideau, il apprit le nom du véritable auteur, il ne retira rien de ses applaudissements mêlés à ceux du public acclamant Méhul.

L'Opéra-Comique nous a donné une excellente exécution avec M. Parmentier, un débutant dont l'avenir est assuré ; MM. Allard, Pasquier, Bourgeois ; Mlles Lérida, Alavoine, toutes deux charmantes. — **Georges Boyer.**

COMÉDIE-FRANÇAISE. — M. Emile Fabre nous prie de dire que, contrairement à certaines informations, il n'est nullement dans ses projets de monter *La Rabouilleuse* à la Comédie-Française. Il donne actuellement tous ses soins aux répétitions de la pièce de M. F. de Croisset : *D'un jour à l'autre...* qui passera prochainement et aux études de *La Triomphatrice*, de Mlle Marie Lénéru ; d'*Intérieur*, de M. Maurice Mæterlinck ; du *Joueur d'Illusions*, de Marcel Girette ; de *l'Abbé Constantin* ; de *M. Scapin*, de M. Jean Richepin et d'*Œdipe-Roi*.

THEATRE REJANE. — *Une Revue chez Réjane*, pleine d'idées de théâtre, présentant l'actualité en vivantes allégories, digne en un mot d'être « Une Revue chez Réjane », est augmentée de scènes nouvelles de la meilleure qualité où triomphent Vera Sergine, Harry Baur, artistes incomparables, Parisis... et Boucot, dans leurs « tours de chant » qui mettent le public en joie. Demain, matinée et soirée...

GAITE-LYRIQUE. — Ce soir, à 8 heures, reprise des *Pêcheurs de Perles*, opéra en 3 actes, de Carré et Cormon, musique de Georges Bizet, avec Mlle Lovelly ; MM. Bourgogne, Capitaine et Marvio.

VAUDEVILLE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, scènes nouvelles de la *Revue*, pour les débuts de M. Claudius, qui, avec Hilda May, Marg. Lavigne, Urban, Yahne Lambray... et Guyon fils en tête de distribution, constituent une interprétation de tout premier ordre. Location sans augmentation. Téléphone Gut. 02-09.

THEATRE EDOUARD-VII. — Aujourd'hui, à 4 heures, 3e samedi musical avec Mme Marthe Girod-Nickerk ; Mlles Germaine Delamare, de l'Opéra-Comique, et Geneviève Lorrain.

ALBERT-Ier. — Sous les auspices de la Propagande et de l'Enseignement par la parole et le théâtre, des représentations classiques seront données le samedi, le dimanche et le jeudi. Ce soir, à 8 h. 1/2 : *Le Malade Imaginaire.*

M. Huguenet, président de l'Union des Artistes dramatiques et lyriques des théâtres français, prie tous les artistes d'assister à la conférence que fera M. Marc Henry, lundi prochain, 22 octobre, à 4 h. 1/2, au Concert Mayol, sur l'organisation des artistes à l'étranger, qu'ils fassent ou non partie de l'Union.

BIENFAISANCE. — Matinée-Kermesse organisée par la Société du Chien sanitaire et des chiens de guerre, demain dimanche, à 2 heures, salle Hoche, avenue Hoche, avec le concours d'artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, etc., et de la musique du 230e d'infanterie.

GAUMONT PALACE

au programme du 19 au 25 octobre 1917

UNE IDYLLE AU PAYS DU FEU

Comédie dramatique montrant les différents aspects tragiques et drolatiques d'une vie nouvelle

LA FEMME FATALE

Ciné-vaudeville GAUMONT
Interprété par Marcel LEVESQUE

LA VIE SOUS-MARINE - Documentaire

A toutes les séances, le grand orchestre de 60 Musiciens.
Représentations tous les soirs, à 8 h. 15, sauf le lundi.
Matinées : Samedis, dimanches et fêtes et jeudis à 2 h. 15.

AUX FOLIES-BERGERE. — Dorville, l'inimitable Dorville, faisait sa rentrée hier, dans la *Grande Revue*, et dans *Le Docteur est mobilisé*, sketch de M. Alin Monjardin. Son succès fut énorme. Grand succès également pour Charlotte Martens, Cariel, Bert-Angère, Sandrini et Hemdey. Aujourd'hui, à 2 h. 1/2, grande matinée populaire (1, 2 et 3 fr.).

A L'OLYMPIA. — Gros succès au nouveau programme, pour le fameux illusionniste Majic Crucible, l'excellent Nibor, les 15 autres vedettes et attractions, toutes curieuses et franchement amusantes. Demain dimanche, matinée et soirée. Il est prudent de retenir ses places en location (Central 44-68).

CONCERT MAYOL. — Tous les soirs, Mayol chante chez lui ses nouvelles créations. Troupe de 30 artistes.

AU CIRQUE MEDRANO. — Ce soir, débuts des sœurs Sturla, « acrobatic melange act » ; du Sulky, dressage de chevaux et chiens ; grand succès pour les vertigineux exploits de Tumilet, patineur, les clowns et écuyers. Demain, dimanche, à 2 h. 1/2, matinée. (Tél. Centr. 40-65.)

GAUMONT-PALACE. — 2 h. 15 et 8 h. 15, *Une idylle au pays du feu*. Locat. 4, r. Forest, 10 à 12 et 15 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

Programme des spectacles

MATINEE

Odéon, 2 h. — Château historique.
Scala, Déjazet, 2 h. 1/2, avec les mêmes spectacles que le soir.

SOIREE

Français, 8 h. 1/2. — Le Marquis de Priola.
Opéra-Comique, 7 h. 3/4. —

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Veaux amenés, 153 ; vendus, 153.
1re qualité, 4,90 ; 2e qualité, 4,40 ; 3e qualité, 3,00 ; extrêmes, 3,14 à 5 fr.
On cote au demi-kilo net :
Choix Brie, Beauce, Gâtinais, 2,40 à 2,56 ; qualité ordinaire dito, 2,35 à 2,40 ; Champenois, 2,35 à 2,40 ; Manceaux, 2,35 à 2,40 ; Gournayeux, Picards, 2,10 à 2,20 ; Service et Midi, 1,76 à 2,00.
Observations : Vente bonne.

HALLES CENTRALES DE PARIS

Volailles. — Canards Rouen, 8,50 à 11 fr.; nantais, 7 à 11 fr.; ferme, 4,50 à 7 fr.; Dindons nantais, 8 à 15 fr.; Poulets morts nantais, 4,50 à 10 fr.; Poules Bretagne, 4,20 à 5 fr.
Poissons. — Barbues, 8 à 9 fr.; Bars, 7 à 11 fr.; Harengs pleins, 3 fr.; Homards vivants, 5 à 10 fr.; Langoustes vivantes, 9 à 13 fr.; Morues salées, 2,50 à 3,70 ; Raies, 2,50 à 3 fr.; Sardines salées, 7 à 12 fr.; fraîches, 4 à 4,50 ; Soles françaises, 7 à 10 fr.; Huîtres Cancale, 6 à 10 fr.; portugaises, 4 à 8 fr.; Moules Isigny, 28 fr.

ARRIVAGES AUX HALLES CENTRALES

Il est arrivé, hier matin, aux Halles Centrales de Paris, 64.000 kilos de poisson qui avec les invendus de la veille, ont porté les quantités mises en vente à 74.360 kilos. Il a été effectué 180 ventes au détail et placé en resserre 7.550 kilos.
Sont arrivés également 30.680 kilos de beurre, soit 13.360 en moins que vendredi dernier et 7.340 en moins que le vendredi correspondant de l'année précédente, et 1.200 colis de camembert, soit 292 en moins que vendredi dernier et 100 en moins que le vendredi correspondant de l'année précédente.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Courtiers assermentés)
Huile de lin. — 330 fr.

VINS

On cote à Marseille : Vins : rouge courant 7 à 8°, de 80 à 85 fr.; rouge montagne 8 à 9°, de 88 à 95 fr.; 9 1/2 à 10°, de 100 à 105 fr.; supérieur 10° et au-dessus, de 105 à 110 fr.; blanc suivant degré, de 110 à 120 fr. l'hectolitre. Marché animé, les petits vins fléchissent de 5 fr. sur les cours précédents, ceux à faible degré mais plus fruités et chargés en couleurs sont plus fermes, les beaux vins sont très recherchés et se maintiennent fermes dans les prix de 100 à 110 fr.

ALCOOLS

On cote à Montpellier : Eau-de-vie de Montpellier 52°, 600 fr.; eau-de-vie de marc 52° manque. La marchandise est très rare.

BOURSE DE COMMERCE DU HAVRE

(Cotes de clôture)

	Cotons		Cafés	
	Ce jour	Précéd.	Ce jour	Précéd.
Octobre 1917	285 75	285 ..	107 50	107 ..
Novembre	286 25	285 50	... ..	... ..
Décembre	286 75	286 ..	107 75	107 25
Janvier 1918	287 ..	286 25	... ..	... ..
Février	287 25	286 50	... ..	... ..
Mars	287 50	286 75	105 75	105 25
Avril	287 75	287 ..	... ..	... ..
Mai	288 ..	287 25	104 75	104 25
Juin	... ..	... ..	... ..	... ..
Juillet	... ..	... ..	104 ..	103 50
Août	... ..	... ..	... ..	... ..
Septembre	... ..	... ..	103 50	103 ..

CAMIONS

de 3 à 7 Tonnes
LIVRAISONS IMMÉDIATES
Noé BOYER, 59, Quai National, 59
PUTEAUX — Tél. 163 Puteaux.

BOURSE DE PARIS

DU VENDREDI 19 OCTOBRE 1917

VALEURS	Cours précédt	Cours du jour	VALEURS	Cours précédt	Cours du jour
3 %	69 ..	69 25	**Obligations**		
3 % amortis.	70 ..	71 ..	Ville de Paris 65	547 ..	551 ..
5 % libéré	88 55	88 55	— 1871 3 %	378 ..	376 ..
Consol-Etat 4 %	395 ..	397 ..	— 1892 2 ½	265 25	264 ..
Afriq. oc 3 % 1903	350 ..	350 ..	— 1894-96 ..	265 ..	265 ..
Maroc 5 % 1904	495 ..	493 ..	— 1898 2 %	311 ..	310 ..
Maroc 5 % 1910	477 ..	477 ..	— 1899 2 %	288 ..	290 ..
— 1914 4 %	447 ..	447 ..	— 1904 2 ½	324 ..	323 50
Algérie 3 % 1902	363 ..	363 ..	— 1905 2 ½	345 ..	345 ..
Russie cons. 1res	57 50	57 40	— 1910 2 ½	291 ..	292 ..
Russie 3 1891-94	47 50	47 ..	— 1910 3 %	287 ..	286 75
Russie 1906 5 %	70 50	70 25	— 1912 3 %	228 ..	230 ..
— 1914 4 ½	64 60	... ..	— 1917 5 ½	504 ..	504 ..
Serbie 1902 5 %	405 ..	405 ..	— cinquièmes	100 ..	... ..
Serbie 1906 4 ½	365 ..	355 ..	Communale 1879	440 50	443 50
Serbie 1913 5 %	64 ..	63 85	Foncière 1879	480 ..	480 ..
Turc un. 4 % c. 20	60 40	60 50	Communale 1880	475 ..	472 50
Argent. 1911 4 ½	88 75	89 25	Foncière 1883	328 ..	328 ..
Chine 1908 5 %	409 50	406 ..	— 1885	335 ..	331 ..
Chine 1913 rég. 5	440 ..	440 ..	Communale 1891	305 ..	303 ..
Espagne Extér 4 %	111 ..	112 30	Communale 1892	333 ..	335 ..
Italie cinq 1914 5 %	83 ..	83 50	Foncière 1895	341 ..	346 ..
Japon 1905 4 %	89 50	90 ..	Communale 1899	335 ..	335 ..
Japon 1910 4 %	88 10	88 10	Foncière 1903	377 ..	375 25
Japon Bons 5 %	532 ..	... ..	Communale 1906	370 ..	370 ..
Actions			Foncière 1909	203 ..	202 50
Crédit Foncier	663 ..	660 ..	Communale 1912	197 ..	196 ..
Crédit Lyonnais	1150 ..	1145 ..	Fonc. 1913 3 ½	400 ..	399 ..
Crédit Mobilier	424 ..	430 ..	Fonc. 1913 4 %	436 ..	434 50
Comptoir d'Escomp	774 ..	773 ..	1917 5 ½ % lib.	342 ..	344 75
Banque à Quelma	550 ..	550 ..	1917 5 ½ % lib.	311 50	311 25
Est	795 ..	790 ..	Est 4 %	400 ..	398 50
Lyon	980 ..	975 ..	Est 3 % nouv.	360 ..	363 50
Midi	920 ..	910 ..	Est 3 % nouv.	331 ..	331 ..
Nord	1328 ..	1321 ..	— 2 ½ %	311 ..	308 ..
Orléans	1115 ..	1110 ..	Paris-Lyon 3 1855	358 ..	358 ..
Ouest	710 ..	715 ..	P.-L.-M. 4 %	407 ..	408 ..
Messageries Marit.	980 ..	990 ..	P.-L.-M. 3 % 1863	330 ..	331 ..
Métropolitain	441 ..	440 ..	P.-L.-M. 3 % 1870	326 ..	326 75
Nord-Sud	121 ..	121 ..	— 2 ½ %	301 75	302 ..
Tramways Seine	142 ..	116 ..	Midi 3 %	347 ..	346 50
Gaz Paris	115 ..	116 ..	Midi 3 % nouv.	338 50	339 75
Suez	4698 ..	4705 ..	Nord 5 %	456 ..	449 75
Suez (Société civ.)	2800 ..	2800 ..	Nord 4 %	400 ..	398 ..
Thomson Houston	824 ..	829 ..	Nord 3 %	340 ..	340 ..
Parisienne Distrib.	395 ..	390 ..	Nord 3 % nouv.	336 ..	334 ..
Electricité de Paris	535 ..	531 ..	Orléans 4 %	386 ..	386 ..
Nord de l'Espagne	427 ..	427 ..	Orléans 3 %	376 ..	376 ..
Briansk	310 ..	301 ..	Orléans 3 % 1834	329 75	329 75
Rio Tinto, c. 5	1900 ..	1895 ..	— 2 ½ %	308 ..	305 ..
Acier. de la Marine	3420 ..	3400 ..	Ouest 3 %	368 ..	368 75
Trélier du Havre	282 ..	284 ..	Ouest 3 % nouv.	364 ..	364 ..
			— 2 ½ %	340 ..	... ..

MARCHÉ EN BANQUE

Charbonn.	23 ..	23 ..	Rand Mines	87 50	87 75
Crown Mines	61 25	61 ..	Robinson Dep.	35 50	36 50
De Beers ordin.	393 ..	390 ..	Tharsis	158 ..	153 50
De Beers préfér.	375 50	374 ..	Touis	779 ..	760 ..
East Rand	13 50	13 ..	Bakou	1435 ..	1414 ..
Ferreira	27 ..	29 ..	Spies Petroleum	17 75	... ..
Hranchess	68 25	65 25	Mexico (Cercle Int.)	2770 ..	2770 ..
Léna	42 75	43 50	— cinquièmes	550 ..	552 ..
Maltzoff	408 ..	400 ..	Ville Moscou 1908	390 ..	390 ..
Nadderfontein	229 50	233 ..	Ville Stockholm 08	550 ..	550 ..
Randfontein	21 ..	21 ..	Ville Stockholm 09	495 ..	496 ..

COURS DES CHANGES

Londres	27 13 ..	à 27 18 ..	Petrograd	81 ..	à 86 ..
Espagne	6 67½	6 73½	Suisse	1 23½	1 25½
Hollande	2 46½	2 50½	Danemark	1 80 ..	1 84 ..
Italie	73 ½ ..	75 ½ ..	Suède	2 13½	2 17½
New-York	5 67½	5 72½	Norvège	1 81 ..	1 85 ..
Portugal	... ..	... ..	Canada	... ..	... ..

LES HAUTEURS D'EAU

Haute-Seine. — Pont de Montereau, 1 m. 91 ; pont de Melun, 2 m. 93 ; écluse de Varennes, 2 m. 50 ; écluse de Port-à-l'Anglais, 3 m. 90.
Marne. — Ecluse de Cumières, 4 m. 04 ; écluse de Chalifert, 3 m. 44 ; écluse de Charenton, 3 m. 25.
Basse-Seine. — Pont de la Tournelle, 1 m. 48 ; pont Royal, 2 m. 88 ; écluse de Suresnes, 5 m. 26 ; barrage de Bezons, 2 m. 98 ; pont de Mantes, 3 m. 63 ; écluse de Méricourt, 4 m. 47.
Oise. — Barrage de Venette, 3 m. 20.

JUBOL

nettoie l'intestin

De même que le poilu chasse les Boches des boyaux, de même JUBOL chasse les mauvais microbes de l'intestin

L'OPINION MEDICALE :

« Il suffit au malade d'avaler chaque soir, sans les croquer, de un à trois comprimés de *Jubol* pendant quelques semaines, pour se débarrasser rapidement de toute constipation. Pour un hémorroïdaire, la chose n'a pas de prix. D'ailleurs les hémorroïdes sont à ce point une affection fréquente, que parmi les médecins qui liront ces lignes, il n'en est pas un seul qui ne soit à même de vérifier par lui-même et maintes fois l'exactitude de ce qui précède chez les malades. »

Prof Paul Suard,
Ancien professeur agrégé aux Ecoles de médecine navale. Ancien médecin des Hôpitaux.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La boîte, franco, 5 fr. 30. Les 4 boîtes, franco, 20 francs.

VAMIANINE

Avarie, Tabes
Eczéma
Affections de la peau

Goutte de sang contenant les tréponèmes agents de la syphilis qui disparaissent avec la cure de Vamianine

L'OPINION MÉDICALE :

Et que d'autres avantages encore ! La Vamianine se prend par la bouche ; et malgré cette administration *per os*, elle n'est jamais toxique. A l'exception des malades antérieurement saturés de mercure ou d'arsenic au cours d'une cure précédente, les autres ne courent aucun danger à forcer les doses *si c'est utile*, en présence par exemple de syphilides malignes ou rebelles.

Dr Raynaud,
Ancien médecin en chef des Hôpitaux militaires.

Laboratoires de l'URODONAL, 2, rue de Valenciennes, Paris, franco 11 francs.

Affaiblis, Anémiés, Convalescents :
prenez du

Globéol

(Opothérapie sanguine — Fer et manganèse colloïdaux.)

Remède énergique de haute efficacité en usage dans le monde entier.
Attestations médicales innombrables.
Effets très rapides.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.
Le flacon, franco 4 fr. 20 ; les 3 flacons, 20 francs.

PHOSCAO

Le plus exquis des déjeuners
Le plus puissant des reconstituants

ALIMENT IDEAL
des anémiés, des convalescents, des dyspeptiques, des surmenés, des vieillards

PHOSCAO (sucré) — 2. 65 la boîte de 15 déjeuners.
PHOSCAO (sans sucre) — 4.80 la boîte de 32 déjeuners.

N. B. — *Le sucre manquant étant remplacé par du* **Phoscao pur**, *la dose du* **Phoscao** *sans sucre par déjeuner doit être moitié moindre que celle du* **Phoscao** *sucré (une cuillerée à café au lieu d'une cuillerée à bouche). Avec une boîte de* **Phoscao** *sans sucre on fait donc* **32 déjeuners**, *soit plus qu'avec deux boîtes de* **Phoscao** *sucré. La différence de prix entre une boîte de* **Phoscao** *sans sucre* **(4,80)** *et deux boîtes de* **Phoscao** *sucré* **(5,30)** *représente largement la dépense de sucre pour 32 repas.*

En vente partout. Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris

Tenez-vous votre Santé en Ordre ?

On s'accorde à reconnaître qu'il n'est pas de succès possible dans la vie pour qui n'apporte en toutes choses l'ordre le plus méticuleux. Mais sait-on bien tirer de ce sage principe toutes ses conséquences ?
Certes il est raisonnable d'être ordonné dans ses affaires comme dans sa maison, mais il n'est pas moins nécessaire de tenir sa santé en ordre. Car s'il est indispensable de retrouver instantanément l'objet ou le dossier dont on a présentement besoin, il importe bien d'avantage, devant un effort à fournir ou une tâche à entreprendre, de pouvoir compter sur sa santé et de la retrouver immédiatement en bon état.
C'est pourquoi lorsqu'on se sent affaibli, mal entraîné, nerveux, lorsque le manque d'appétit porte à craindre l'attaque prochaine de la maladie, il faut, sans surseoir, mettre bon ordre à tout cela.
"Wincarnis", dès le premier verre saura s'employer efficacement à remettre en ordre votre santé. Tonique, fortifiant, apéritif stimulant, "Wincarnis" vin généreux autant que délicieux, donnera leur place et leur véritable valeur à votre force, votre vigueur, votre énergie, votre puissance, votre vitalité. Il expurgera l'anémie, la faiblesse, l'épuisement, l'insomnie, la neurasthénie et toute cause de désordre dans l'organisme.
"Wincarnis", que plus de 10.000 médecins recommandent, a donc sa place dans toute maison en ordre. S'il n'est pas encore chez vous, sachez qu'il est à votre disposition dans toutes les pharmacies.

"LE LION BLANC"

LESSIVE
SANS CHLORE
NETTOIE ET BLANCHIT
LE LINGE
SANS FATIGUE
SANS SAVON
SANS
EAU DE JAVEL

Produit du LION NOIR MONTROUGE

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente publ. Mairie de Bayonne, 25 octobre, 14 heures. FORÊT Communale d'Egourraide à Mouguerre. Arrt de Bayonne, comp. : 1.552 chênes de haute futaie et 949 têtards, pouvant produire approx. 1500 mc. de bois de service ou d'industrie et 2500 stères de bois de chauffage. Pr rens. s'ad. à M. Celhay, 4, rue N.-Dame, à Bayonne, maire de Mouguerre.

Bons mouvements gaspillés

En lisant les attestations de guérison dues aux Pilules Pink publiées ici, beaucoup parmi celles qui souffrent actuellement d'anémie se sont dit : « Dès ce soir, je vais, moi aussi, me procurer ces bonnes pilules et les prendre. » Puis elles ont fait comme ces gens qui, le vendredi matin, décident héroïquement que, dès le lundi, sans faute, ils se mettront au travail. A la faveur d'un mieux passager, les malades remettent à plus tard pour se soigner et gaspillent le bon mouvement qui les avait mis sur la voie du bon remède. Malades, rappelez-vous bien que dans la lutte contre le mal, le premier devoir envers vous-mêmes, c'est d'économiser les minutes. Tout retard sera payé, soit par une augmentation des souffrances, soit par un retard dans le rétablissement. Donc puisqu'il vous est prouvé, surabondamment prouvé, que les Pilules Pink guérissent, n'hésitez pas à vous en procurer dès ce soir une boîte, et dès ce soir commencez le traitement. Dans quelques jours, vous nous écrirez certainement dans les mêmes termes que Mme Francine Forest, rue de Mâcon, à Monceau-les-Mines (Saône-et-Loire), dont nous publions ci-dessous la lettre :

Mme Francine FOREST

« J'ai le plaisir de vous informer que vos Pilules m'ont guérie d'un état d'anémie dont je souffrais depuis plusieurs mois. J'étais devenue si faible que j'avais été obligée de quitter mon travail. J'étais pâle, je n'avais plus d'appétit et ne me sentais jamais bien. On m'avait bien vanté vos Pilules Pink, mais comme ce grand épuisement s'était manifesté sans raison apparente, je pensais qu'il disparaîtrait avec du repos, et j'ai attendu quelque temps. Voyant que, malgré tout, je n'allais pas mieux, bien au contraire, j'ai pris vos bonnes pilules et j'ai été rétablie tout de suite. Je ne regrette qu'une chose : ne pas les avoir prises plus tôt. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les douleurs et l'épuisement nerveux.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Aujourd'hui.

Syndicat du Métropolitain. — A 3 heures, à la Bourse du Travail.

Demain :

Réfugiés de l'Aisne. — Réunion, à 3 h., pour la fondation d'une coopérative, sous le patronage de la Fraternelle des pays envahis, 31, boulevard des Italiens.

Chambre syndicale des Comptables. — Tous les dimanches, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du matin, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, cours gratuit de comptabilité pour les deux sexes. Inscriptions, salle des cours, ou 47, rue du Cairo.

Caisse du soldat. — Matinée, salle des fêtes de Suresnes, fête artistique, organisée par la Société de secours mutuels « La Perfecta », au profit de la Caisse du Soldat.

Matinée wallonne. — A 2 h. 45, 27, rue des Petits-Hôtels, conférence et auditions d'œuvres musicales wallonnes.

Chambre syndicale de la Maçonnerie et de la Pierre. — Réunions corporatives à 9 heures du matin, Bourse du Travail, rue du Château-d'Eau, et 6, rue du Docteur-Foucault, à Nanterre.

LE PAIN ACTUEL

OBSERVATION IMPORTANTE. — La **mauvaise qualité du pain actuel** est cause de beaucoup de douleurs et de maladies d'estomac et d'intestins : digestions difficiles, coliques, entérite, diarrhée. — Prenez après vos repas une cuillerée de **Charbon de Belloc**, poudre, ou une **Pastille-Belloc** ; votre digestion sera parfaite et vous éviterez toutes ces affections. En vente dans toutes les Pharmacies.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de **CHARBON DE BELLOC** (poudre) ou une petite boîte de **PASTILLES BELLOC** à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Journal*.

Chaque paquet de lames Gillette vous assure pour chaque lame le moyen de vous raser parfaitement de nombreuses fois.

Gillette
RASOIR DE SURETÉ

En vente partout. Depuis 25 fr. complet. Catalogue illustré franco sur demande mentionnant le nom de ce Journal.
RASOIR GILLETTE, 17bis, rue la Boétie, PARIS et à Londres, Boston, Montréal.

Gillette
MARQUE DE FABRIQUE

JE GUERIS LA HERNIE

Nouvelle Méthode de Ch. Courtois. *Spécialiste*, 30, Faubourg Montmartre, 30, Paris (IIe) 1er étage. *Cabinet ouvert tous les jours de 9 à 11 et de 2 à 6 heures.*

"VASELINE" CHESEBROUGH

Ce produit, découvert en 1869 par Robert A. CHESEBROUGH, qui lui a donné le nom de "VASELINE", mot créé et inventé par lui, était absolument inconnu avant cette époque.

SE VEND EN TUBES
Pure et Boriquée . . . . . 0 fr. 70
Mentholée et Parfumée . . . . 0 fr. 90
EN FLACONS
Blanche pure . . . . 1 fr. 25 et 2 fr. 50
Blanche parfumée . . 1 fr. 50 et 3 fr.
Boites fer-blanc. Blanche pure :
250 grammes : 3 fr. 25 — 500 grammes : 5 fr.

La "VASELINE" CHESEBROUGH stérilisée est une pure gelée de pétrole raffiné que l'on cherche à copier, depuis quarante ans, sans y parvenir. Elle est indispensable dans toutes les familles, depuis le bébé jusqu'aux personnes les plus âgées, contre toutes les irritations et affections de la peau, très efficace pour brûlures, coupures, piqûres, gerçures, engelures, etc., etc. Elle est incomparable en supériorité à toutes les crèmes de toilette connues.

La Vaseline boriquée et menthoiée n'est en vente que dans les Pharmacies.

CHESEBROUGH Mfg. Co Consolidated
New-York — Londres — Montréal — Moscou
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, PARFUMERIES et à la Maison BOURDOIS & WEBER
Concessionnaire pour la France
Détail : 27, *Rue des Pyramides.* Gros : 172, *Quai de Jemmapes.* PARIS

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS
Le Gérant : E. Durand
Imprimerie du *Petit Journal* (Volumard, imp.)

AU
LOUVRE

LUNDI 22 OCTOBRE

VÊTEMENTS POUR ENFANTS

JOURNÉE DES
Draperies et Lainages

Manteau draperie fantaisie. Longueur 0=60. 3 fr. en plus par 0=05. **29.»**
Vareuse drap fantaisie. 9 ans. **27.»** 1 fr. en plus par âge.
Chapeau velours, dessous et rose satin. **15.75**
Chapeau feutre velours. Prix **12.75**

LES SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

La Toussaint Sportive. — Le Comité des Ardennes de l'U. S. F. S. A. fonctionnant provisoirement à Paris, termine activement l'organisation pour le jeudi 1er novembre prochain (Toussaint) d'un grand match d'association qui mettra aux prises, sur le terrain du C. A. S. G., à Auteuil, l'équipe toute première du C. A. de la Société Générale et une sélection de footballers ardennais d'avant-guerre.
C'est la première fois que les Ardennais joueront à Paris et quand nous aurons dit que l'équipe des « Sangliers des Ardennes » sera formée avec quelques as d'avant-guerre venant spécialement du front, on verra quel sera l'intérêt du match.

LA TEMPERATURE

Hier. — A Paris, alternatives de pluie et de beau temps.
Thermomètre. — Midi, 14° ; 9 h., 12° ; minuit, 10°.
Aujourd'hui. — Soleil : Lever, 6 h. 19 ; coucher, 16 h. 51 ; lune : Lever, 11 h. 8 ; coucher, 19 h. 13.
Prévisions. — En France, un temps nuageux, brumeux et frais est probable.

Lundi 22 Octobre et jours suivants
Visitez aux GRANDS MAGASINS DUFAYEL
PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ
7, 11, 13, 15, 17, Boulevard Barbès, 7, 11, 13, 15, 17
La plus belle Exposition des TOILETTES d'HIVER
Envoi franco du Catalogue sur demande

FEUILLETON du Petit Journal du 20 Octobre 1917

— 119 —

LES PETITS BLEUS DE LA 8me

DEUXIÈME PARTIE

LA DAME EN GRIS

XXIII. — **Le prisonnier** (Suite)

—Rien... j'vas simplement vous offrir quéque chose à boire, propose Poulard.
— Du pinard de derrière les fagots ? fait Faucheux.
— Non... d'la gniaule, et d'la supérieure... C'est Boissonnet qui l'a découverte dans une maison abandonnée...
— Eh ! attention ! vois-tu qu'ça soit d'la gniaule empoisonnée ?
— Crains rien, va... Si elle était empoisonnée, y a longtemps que j's'rais déjà nettoyé, car j'en ai bu plus d'une lampée...
— Alors... ça va... Où qu'elle est ta gniaule ?
— Attendez un instant, j'vas aller la chercher... Vous comprenez, j'l'ai cachée, car avec des poilus comme ceux qu'il y a ici, faut avoir l'œil... Fingal et Plumacier ont bien failli la découvrir, l'autre jour... Ah ! en v'là des clients qu'ont du flair... ils r'nifient l'alcool à quinze pas.

(*) Copyright 1917, in the United States of America, by Arnould Galopin.
Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

Poulard disparaît, demeure absent deux minutes à peine, puis revient avec une bouteille qu'il dissimule sous son bourgeron.
— V'la la fillette, fait-il, en nous montrant une bouteille au col allongé... C'est de la fine, j'vous en réponds...
— Eh ! mais, tu y as déjà fichu une claque, je crois, fait le gros Bajoux...
— J'en ai mis un peu dans l'ragoût d'corbeaux, pour lui donner du goût...
— Et tu t'en es pas envoyé une goutte ?
— Oh !... une larme... de quoi m'remplir une dent creuse... Allons... tendez vos quarts.
Nous ne nous faisons pas répéter cette invitation. Nous présentons nos gobelets d'étain et Poulard commence à verser...
— Vous supposez pas, dit-il, que j'vas vous remplir vos tasses...
Quand il a terminé sa distribution, il rebouche la bouteille, la met sous son bras et s'écrie :
— A la vôtre, les copains.
— A la tienne !... répond Faucheux.
— A la santé d'la 8e ! dit le gosse Charlot.
Il y a un silence, puis Faucheux déclare :
— T'avais raison... c'est d'la « fameuse »... J'en ai pas encore bu de semblable... Ah ! on a beau dire, c'est souverain la gniaule pour vous mettre du cœur au ventre... Et dire qu'il y a des ministres qui veulent supprimer l'alcool...
— Supprimer la gniaule, s'écrie Bajoux !... ça c'est pas possible.
— T'as donc pas lu l'journal ?...
— L'journal !... i dit c'qu'i veut, l'journal...
— Paraît qu'c'est sérieux...
— Alors, pendant qu'on y est, on va aussi supprimer l'pinard, puisqu'il y a d'l'alcool dedans... Si c'que vous dites est vrai, y a là-d'sous un coup des marchands d'eaux minérales... C'est pas possible autrement.
— Supprimer l'alcool, fait Bajoux en reniflant son quart vide... ça c'est une chose impossible... Y a des cas où qu'l'homme a besoin d'un p'tit verre pour se r'monter... Ainsi, tiens, j'suis pas plus froussard qu'un autre, mais j'avoue qu'au moment d'monter su'l'billard, je m'sens bien plus en train si j'ai un peu d'gniaule dans la lampe...
Un poilu vient d'apparaître au seuil de la grange et s'écrie d'une affreuse voix enrouée :
— Faucheux !... Barentin !... L'capiston vous d'mande... Paraît qu'il a quéqu'chose à vous dire...
— J'parie qu'c'est pour les Croix d'Guerre, dit Bajoux...
Un éclat de rire salue ces paroles.
— Sacré Bajoux, va, fait La Rosière, il ne pense qu'à la médaille en chocolat.
— Bien sûr..., répond le gros garçon, j'vas partir en perm la s'maine prochaine, et j's'rais pas fâché d'pouvoir mettre une petite décoration sur ma capote...
— Pour épater ta concierge... En v'là un crâneur !...
Là-dessus, une discussion s'engage dont nous n'entendons pas la suite.
Quelques instants après, nous sommes dans le bureau du capitaine.
Nous trouvons « Papa » assis à sa table. Il a le front entouré d'un pansement.
— Ah ! vous voilà, fait-il en nous tendant les mains... Je vous ai envoyé chercher, car j'ai du nouveau à vous apprendre. Sulzer est parmi les prisonniers.
— Pas possible ! s'écrie Faucheux. Ah ! la carne, il l'a pas volé !
— Oui, reprend le capitaine, il est entre nos mains... Tout à l'heure, en consultant la liste des officiers allemands prisonniers, j'ai vu son nom... Je vais envoyer chercher le misérable, mais j'ai tenu à ce que vous soyez présents à l'interrogatoire... Je ne vous cache pas, mes enfants, que je suis un peu troublé, à l'idée que je vais me trouver en présence d'un bandit que j'ai autrefois traité comme mon propre fils et qui m'a si indignement trompé.
Le capitaine paraît réfléchir, puis il prend une plume et griffonne quelques mots sur un bout de papier.
Lorsqu'il a terminé, il nous dit :
— Voici un billet pour le lieutenant chargé de la garde du camp des prisonniers... Vous n'aurez qu'à le lui présenter et il vous remettra le nommé Sulzer... Prenez vos fusils, mettez baïonnette au canon... vous êtes en service commandé. Je n'ai pas besoin, n'est-ce pas, de vous recommander d'ouvrir l'œil... Le gredin que vous allez chercher est capable de tout.
— Soyez tranquille, mon capitaine, répond Faucheux, nous ne le laisserons pas échapper... On lui collerait plutôt une balle dans la peau.
— Garde-t'en bien... car si tu le tuais, nous ne pourrions rien apprendre et tu sais quel intérêt j'ai à interroger cet homme.
— J'disais ça pour rire, mon capitaine... Soyez tranquille, on vous amènera l'oiseau sain et sauf.
— C'est bien... allez !
Nous sortons et après avoir pris nos flingots dans la grange, nous nous dirigeons vers l'endroit où sont parqués les prisonniers.
Cet endroit se trouve situé à droite du cantonnement, dans une plaine boueuse où l'on a établi à la hâte une clôture en fils de fer barbelés.
Les hommes et les sous-officiers occupent le même carré ; quant aux officiers, ils sont à part, et je trouve que c'est leur faire bien de l'honneur que de les séparer ainsi de leurs soldats.
On m'a plus tard donné les motifs de cette sélection qui, au premier abord, semble assez singulière.
Il paraît qu'une fois qu'ils sont prisonniers, les Boches n'ont plus aucun respect pour leurs officiers et qu'ils n'hésitent pas à se venger sur eux des mauvais traitements qu'ils ont eu à subir.
Tant que le soldat allemand est sous la coupe de ses chefs, il file doux comme un agneau, mais une fois qu'il n'a plus rien à craindre d'eux, il cherche à se venger.
C'est, en somme, un sentiment assez naturel... les hommes ne sont pas des bêtes et il arrive toujours un moment où ils se rebiffent. Je me rappelle avoir, une fois, assisté à une scène des plus significatives. C'était à la gare de Villers-Cotterets, lorsque nous nous dirigions sur le front. Des territoriaux faisaient monter dans des wagons des prisonniers boches.
Un officier ayant refusé de monter dans le même compartiment que ses hommes, ceux-ci se mirent à l'injurier et se livrèrent même sur lui à des voies de fait... Cela prouve que le militaire allemand ne se soumet pas aussi facilement qu'on pourrait le croire aux brutalités de ses supérieurs.
Comme un cheval vicieux, il se venge toujours tôt ou tard et, ma foi, il n'a pas tort. C'est vexant de recevoir des gifles et des coups de poing, quand on est un homme libre et qu'on a de la « Kultur ».

XXIV. — **Ce que raconte le Boche Sulzer**

Après avoir cherché de côté et d'autre, Faucheux et moi, nous finissons par découvrir le lieutenant chargé de garder les prisonniers.
C'est un gros territorial, aux cheveux poivre et sel, à l'épaisse moustache hérissée, à l'œil dur et fixe.
Lorsque nous lui avons présenté le mot que nous a donné le capitaine, il fronce le sourcil, nous regarde un instant, en dessous, puis nous dit :
— C'est bien la signature du capitaine Maisonnave qui est au bas de ce billet ?...
— Je l'suppose, répond Faucheux... Vous croyez pas tout d'même que c'est nous qu'avons signé ça...
Le territorial s'emporte :
— Tâchez, dit-il, de répondre mieux qu'ça ou je vais vous apprendre comment j'm'appelle !... Est-ce que vous me prenez pour un de vos camarades, par hasard ?

ARNOULD GALOPIN.

(*A suivre*).